



**Bulletin
Economique
et Statistiques
N°28**

TABLE DES MATIÈRES

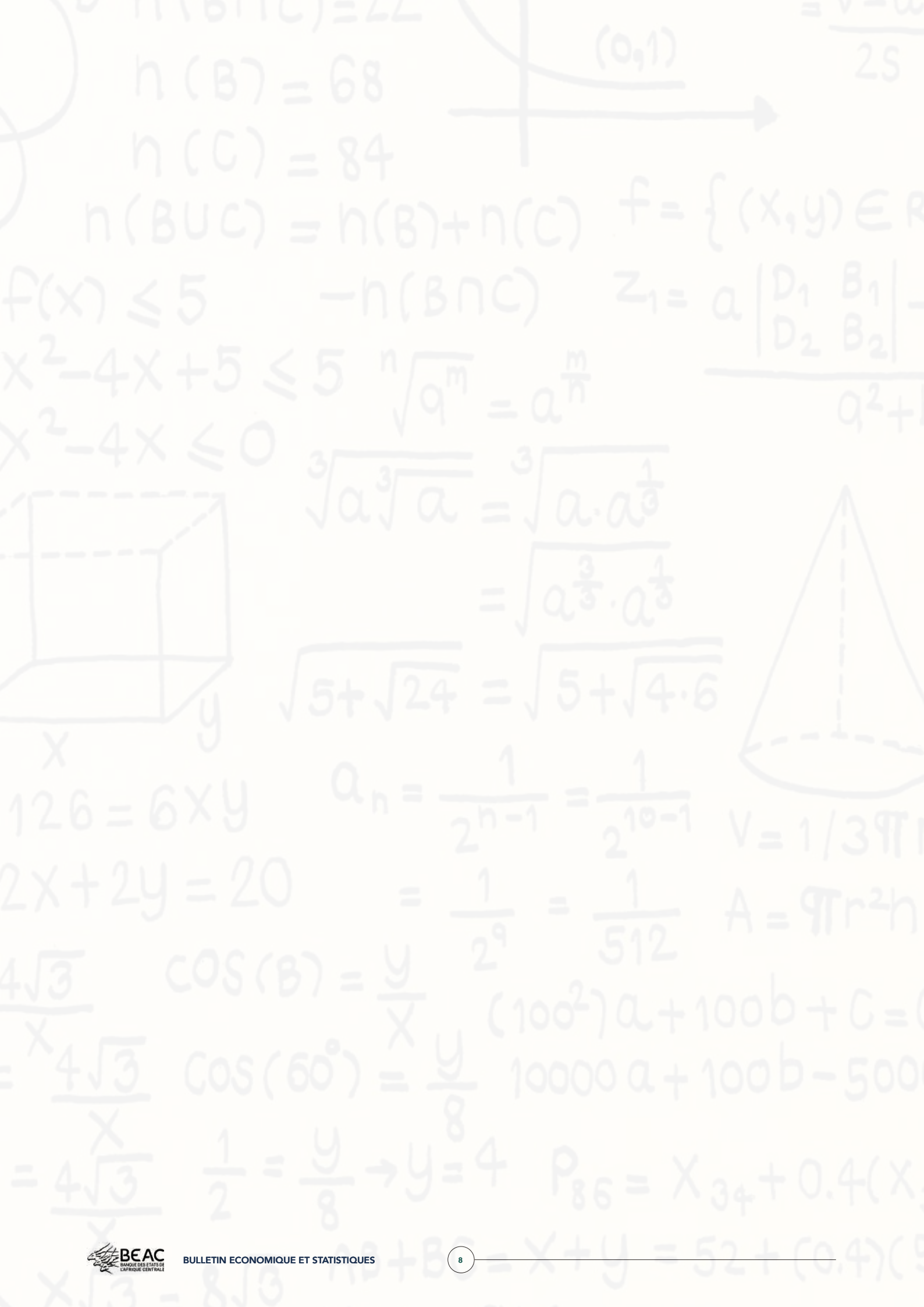
Liste des tableaux	5
Liste des graphiques	7
Liste des sigles et abréviations	9
Avant-propos.	11
1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	13
2. SECTEUR RÉEL DE LA CEMAC.	21
3. BALANCE DES PAIEMENTS ET COMPÉTITIVITÉ	27
4. FINANCES PUBLIQUES ET ENDETTEMENT.....	31
5. SECTEUR MONÉTAIRE ET CRÉDIT	33
ANNEXES	41

LISTE DES TABLEAUX

T1 : Principaux indicateurs de l'environnement international	13
T2 : Contribution à la croissance de la CEMAC	22
T3 : Taux d'inflation sur les 12 derniers mois	23
T4 : Indice des prix de la CEMAC par fonction de consommation	24
T5 : Soldes de la balance des paiements	27
T6 : Solde de la balance commerciale	28
T7 : Compétitivité	29
T8 : Evolution des finances publiques des pays de la CEMAC	32
T9 : Evolution de la dette publique extérieure des pays de la CEMAC	32
T10 : Agrégats de monnaie et de crédit (en millions de FCFA)	34
T11 : Agrégats de monnaie et de crédit (en glissement annuel)	34
T12 : Taux directeurs de la BEAC et de la BCE	36
T13 : Evolution des principaux indicateurs de la liquidité	38

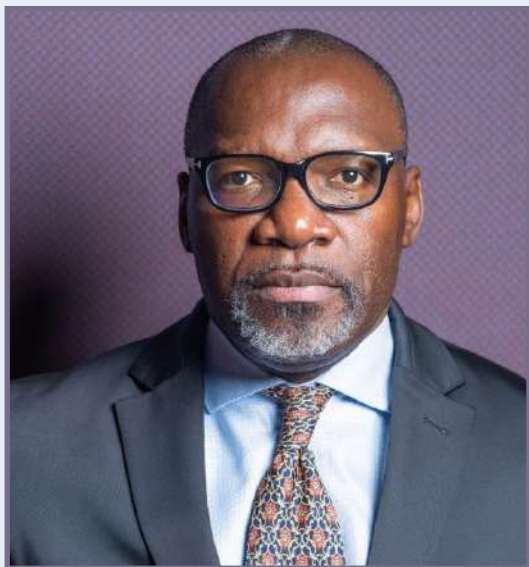
LISTE DES GRAPHIQUES

G1 : Taux de croissance réelle des pays industrialisés.	14
G2 : Taux de croissance réelle des pays en développement.	14
G3 : Cours du pétrole.	15
G4 : Cours des produits agricoles d'exportations.	15
G5 : Cours des métaux non précieux.	15
G6 : Indice composite des cours des produits de bases exportées par la CEMAC.	15
G7 : Cours moyen mensuel de l'euro.	16
G8 : PIB nominal des pays de la CEMAC.	21
G9 : Contribution absolue des fonctions de consommation à l'indice des prix à la consommation de la CEMAC (en moyenne annuelle).	25
G10 : Contribution absolue des fonctions de consommation à l'indice des prix à la consommation de la CEMAC (en glissement annuel).	25
G11 : Evolution du TCER/TCEN.	29
G12 : Evolution de l'indice composite du TCER.	29
G13 : Evolution comparée du TIAO et du taux des opérations principales de refinancement de la BCE.	35
G14 : Evolution comparée des taux de facilité de dépôts de la BCE et de la BEAC.	35
G15 : Evolution de la structure des réserves des banques de la CEMAC.	39
G17 : Evolution du volume des interventions de la BEAC sur le marché monétaire de la CEMAC.	39



LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

BCC	:	Banque Centrale du Congo
BCE	:	Banque Centrale Européenne
BCEAO	:	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BDEAC	:	Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale
BEAC	:	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BES	:	Bulletin Economique et Statistiques
BCN	:	Banque Centrale du Nigéria
BdC	:	Banque du Canada
BoE	:	<i>Bank of England</i>
BoJ	:	<i>Bank of Japan</i>
CEMAC	:	Commission Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CPM	:	Comité de Politique Monétaire
FALB	:	Facteurs Autonomes de Liquidité Bancaire
FED	:	<i>Federal Reserve</i>
FMI	:	Fonds monétaire international
ICAE	:	Indice Composite de l'Activité Economique
LPR	:	<i>Loan Prime Rate</i>
PIB	:	Produit Intérieur Brut
SARB	:	<i>South African Reserve Bank</i>
TCER	:	Taux de Change Effectif Réel
TCEN	:	Taux de Change Effectif Nominal
TCM	:	Taux Créditeur Minimum
TIAO	:	Taux d'Intérêt des Appels d'Offres
TIMP	:	Taux Interbancaire Moyen Pondéré
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
WEO	:	<i>World Economic Outlook</i>



En 2025, l'activité économique mondiale a été quelque peu résiliente, avec d'une part, la bonne tenue des investissements dans la technologie, le soutien budgétaire et monétaire, les conditions financières porteuses, la souplesse du secteur privé, et d'autre part, les effets des réorientations des politiques commerciales. Ainsi, selon la mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale (PEM) en janvier 2026 par le Fonds monétaire international (FMI), le taux de croissance mondial s'est établi à 3,3 % en 2025 comme en 2024. Pour l'année 2026, le FMI table sur une stabilisation de la croissance mondiale à 3,3 %. Toutefois, ces estimations sont susceptibles d'être revues à la baisse, eu égard à l'évolution du conflit géopolitique au Moyen-Orient.

S'agissant des évolutions économiques récentes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), résumées par l'Indice Composite des Activités Economiques (ICAE), l'activité a progressé de 2,4 % en glissement annuel au quatrième trimestre 2025, contre 6,6 % un an plus tôt. Cette évolution résulte du repli des activités extractives, en lien avec la baisse des cours des matières premières, et l'attentisme des opérateurs économiques dans plusieurs pays de la Sous-région.

Pour l'année 2025, les estimations des Services de la BEAC mises à jour en février 2026, font ressortir : i) une croissance économique à 3,5 % en 2025, contre 3,3 % en 2024, grâce à une meilleure performance des activités non pétrolières (4,3 % en 2025, contre 3,4 % en 2024), ii) un taux d'inflation de 2,1 % en moyenne annuelle en 2025, contre 4,1 % en 2024, iii) un déficit budgétaire base engagements, hors dons, qui s'est aggravé à 4,8 % du PIB en 2025, après -1,8 % du PIB en 2024, et iv) un solde du compte courant, dons officiels compris, devenu déficitaire de 2,9 % du PIB en 2025, contre un excédent de 1,0 % du PIB en 2024. La masse monétaire a augmenté de 7,7 %, contre 10,5 % en 2024. Les réserves de change ont diminué de 13,2 % à 6 332,4 milliards à fin 2025, correspondant à un taux de couverture extérieure de la monnaie de 64,9 %, contre 74,9 % en décembre 2024. Exprimées en mois d'importations de biens et services, elles ont représenté 4,22 mois en 2025, contre 4,86 mois en 2024.

Pour 2026, les perspectives macroéconomiques indiquent : i) un ralentissement de la croissance sous-régionale à 2,9 %, dans un contexte de modération des activités non pétrolières (3,3 % en 2026) ; ii) des pressions inflationnistes contenues sous la norme communautaire, avec un taux d'inflation qui se situerait à 2,3 % iii) une réduction du déficit du solde budgétaire, base engagements, hors dons à 2,2 % du PIB en 2026 ; et iv) une dégradation du solde du compte courant, dons officiels compris, à -5,2 % du PIB. La masse monétaire devrait quant à elle augmenter de 11,1 % à 25 186,5 milliards. En ce qui concerne les réserves de change, elles progresseraient de 9,9 % atteignant 6 958,5 milliards au 31 décembre 2026, ce niveau correspondrait à un taux de couverture extérieure de la monnaie de 68,0 %. En mois d'importations de biens et services, les réserves de change permettraient de couvrir environ 4,52 mois.

Ce vingt-huitième numéro du Bulletin Economique et Statistiques (BES) diffusé par la BEAC, présente les évolutions économiques, monétaires et financières internationales et sous-régionales au premier trimestre de l'année 2026. Aucune étude n'a été retenue pour être publiée dans ce numéro.

Evrard Ulrich MOUNKALA
Président du Comité de Validation

A close-up photograph of a hand with a weathered, brownish skin tone. The thumb and index finger are holding a small, silver-colored coin between them. Below the hand, there are three stacks of similar coins on a wooden surface. The stacks are of increasing height from left to right. The background is a soft, out-of-focus green and yellow, suggesting an outdoor setting with foliage. A semi-transparent brown banner is positioned across the middle of the image, containing white text.

**EVOLUTIONS ECONOMIQUE,
MONETAIRE ET FINANCIERE RECENTES**

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

1.1 Activité économique

Selon la mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale (PEM) du Fonds monétaire international (FMI) en janvier 2026, l'économie mondiale afficherait une certaine résilience, se stabilisant à 3,3 % en 2026, comme en 2025.

S'agissant du volume des transactions commerciales, il devrait progresser à 2,3 % en 2026, après 3,6 % en 2025 et 3,5 % en 2024.

Sur le front des prix, les perspectives à moyen terme, indiquent une poursuite de la désinflation mondiale, portée notamment par la baisse des prix des produits énergétiques et produits alimentaires, dans un contexte marqué par la stabilisation du chômage à des niveaux d'après crise du Covid-19. Ainsi, selon les prévisions du FMI de janvier 2026, le taux d'inflation mondial reculerait progressivement de 4,2% en 2025 à 3,7 % en 2026.

T1 : Principaux indicateurs de l'environnement international

INDICATEURS (en %, sauf indication contraire)	2023	2024	2025	2026
Taux de croissance				
Economie mondiale	3,5	3,3	3,0	3,1
Pays avancés	1,8	1,8	1,5	1,6
États-Unis	2,9	2,8	1,9	2,1
Zone Euro	0,5	0,9	1,0	1,1
Pays émergents et en développement	4,7	4,3	4,1	4,0
Chine	5,4	5,0	4,8	4,2
Inde	9,2	6,5	6,4	6,2
Russie	4,1	4,3	0,9	1,0
Afrique Sub-saharienne	3,6	4,0	4,0	4,4
Nigeria	2,9	3,4	3,4	4,2
Afrique du Sud	0,8	0,5	1,0	1,2
Taux de croissance du commerce mondial	1,0	3,5	2,6	2,3
Prix du baril de pétrole ¹ (dollar/baril)	82,3	79,9	68,2	63,3
Taux d'inflation				
Economie mondiale	6,6	5,6	4,2	3,7
Pays avancés	4,6	2,6	2,5	2,2
Pays émergents et en développement	8,0	7,7	5,4	4,5
Pays d'Afrique subsaharienne	12,0	8,6	4,1	10,9

1 Le cours du pétrole est basé sur la moyenne des cours pour les qualités suivantes : Brent du Royaume-Uni, Dubaï et WTI.

Source : Perspectives de l'Économie Mondiale du FMI (mises à jour de janvier 2026)

G1 : Taux de croissance réelle des pays industrialisés

Source : Perspectives de l'Économie Mondiale du FMI (mises à jour de janvier 2026)

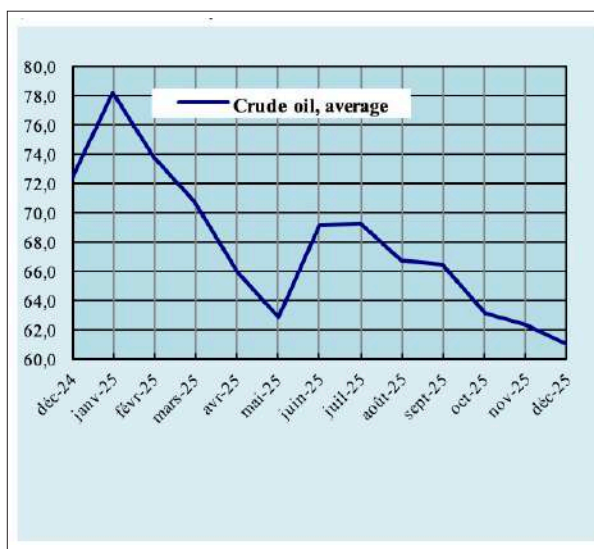
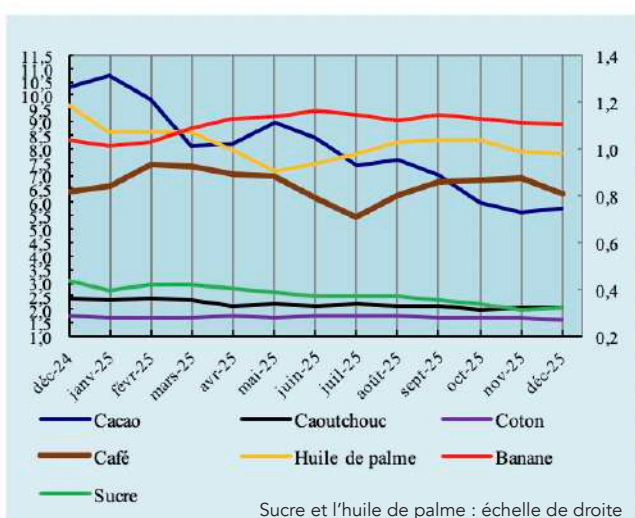
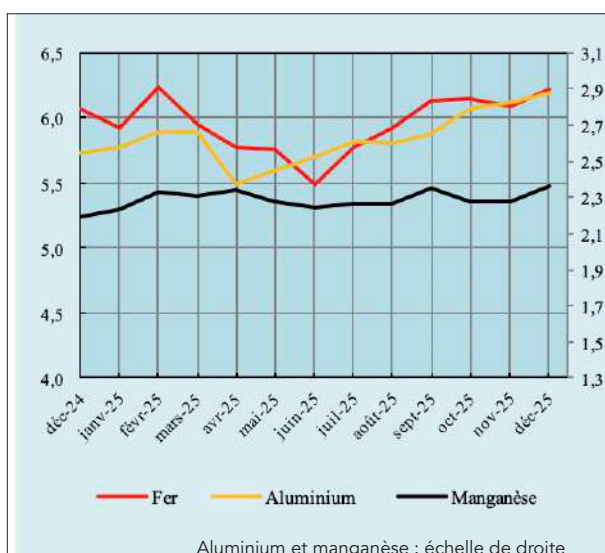
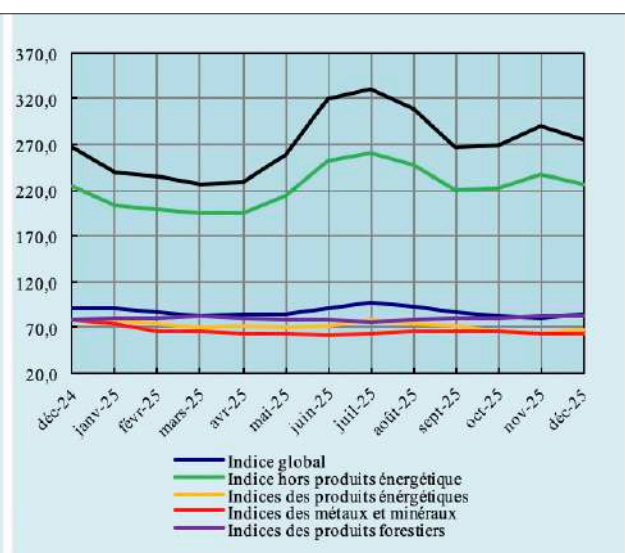
G2 : Taux de croissance réelle des pays en développement

Source : Perspectives de l'Économie Mondiale du FMI (mises à jour de janvier 2026)

1.2 Marché des produits de base

Au quatrième trimestre 2025, les cours mondiaux des principales matières premières exportées par les pays de la CEMAC ont de nouveau reculé, poursuivant la tendance baissière observée depuis le deuxième trimestre de l'année 2025. Tiré par la baisse simultanée des produits énergétiques et produits non énergétiques, l'indice composite des cours des produits de base (ICCPB) exportés par les pays de la CEMAC en glissement trimestriel a régressé de 9,8 % au quatrième trimestre 2025, après un repli de 4,7 % au trimestre précédent. Les cours des produits énergétiques ont chuté, affichant un recul de 6,4 % au quatrième trimestre 2025, après une hausse de 1,3 % au troisième trimestre 2025, du fait de la baisse simultanée du cours du

baril de pétrole et du gaz naturel. L'indice des cours des produits de base hors produits énergétiques s'est contracté de 11,4 % au cours du trimestre sous revue, après une baisse de 8,0 % au trimestre passé, principalement en lien avec le recul des prix sur les marchés des produits agricoles (- 14,5 %, après une baisse de 10,3 % au troisième trimestre 2025), et des produits forestiers (-1,5 %, après + 1,0 % au troisième trimestre 2025). En termes de contribution, la dynamique de l'indice global des cours des produits de base exportés par les pays de la CEMAC a été dominée par l'évolution des prix des produits non énergétiques (7,1 points), alors que les produits énergétiques ont contribué à hauteur de 2,8 points.

G3 : Cours du pétrole**G4 : Cours des produits agricoles d'exportations****G5 : Cours des métaux non précieux****G6 : Indice composite des cours des produits de bases exportés par la CEMAC (Base 100 : janvier 2012)**

Source : BEAC, à partir des données de la Banque Mondiale (décembre 2025)

1.3 Marché des changes

Sur le marché des changes, au quatrième trimestre 2025, le taux de change effectif nominal de l'euro, mesuré par rapport aux devises des 37 principaux partenaires commerciaux (base de données Eurostat), a enregistré une hausse de 0,29 % au quatrième trimestre 2025, comparée à une progression de 2,15 % au troisième trimestre 2025.

En 2025, l'euro s'est apprécié par rapport au dollar, passant d'une parité de 1 euro pour 1,06 dollar au premier trimestre 2025, à 1 euro pour 1,16 au dernier trimestre 2025. Cette appréciation, qui a vu le dollar

chuter de plus de 10 % sur la période, a été alimentée par des tensions politiques, des incertitudes commerciales et des pressions sur la Réserve fédérale, consolidant la force de l'euro. Néanmoins, entre le troisième et le quatrième trimestre 2025, la devise européenne s'est repliée de 0,40 %, à 1,1633. Concernant les taux de change bilatéraux vis-à-vis des autres grandes devises, notamment celles des pays avancés, l'euro s'est apprécié vis-à-vis du yen japonais (4,08 %), de la livre sterling (1,06 %), et du dollar canadien (0,89 %). S'agissant des pays émergents, la devise européenne s'est dépréciée

par rapport à la livre turque (3,19 %) et la roupie indienne (1,60 %). De même, l'euro s'est déprécié de 3,44 % vis-à-vis du rand sud-africain, de 1,53 % vis-à-vis du real brésilien, de 1,33 % par rapport au yuan chinois, de 0,73 % par rapport au dollar australien

et de 0,40 % par rapport au dollar américain. Enfin, l'euro a perdu 0,54 % de sa valeur par rapport au franc suisse, une valeur refuge traditionnelle dans un contexte de prudence générale sur les marchés.

G7 : Cours moyen mensuel de l'euro



Rand (RSA), Yuan (Chine) et Yen (Japon) : échelle de gauche

Source : BEAC, à partir des données de la Banque de France décembre 2025

1.4 Politique monétaire des autres Banques Centrales

Dans les principaux pays avancés et émergents, la plupart des Banques Centrales, ont maintenu inchangés leurs principaux taux directeurs malgré les perspectives d'une hausse de l'inflation, engendrées par le déclenchement de la guerre au Moyen-Orient.

Au Royaume-Uni, le Comité de Politique Monétaire de la Bank of England (BoE), lors de sa réunion du 18 mars 2026, a décidé de laisser inchangé son taux directeur à 3,75 %, après une baisse de 25 points de base en décembre 2025, en ajoutant qu'il serait « prêt à agir » si les anticipations inflationnistes commençaient à augmenter. Cette décision de statu quo a été motivée par la persistance de risques inflationnistes et la résurgence des tensions sur les prix avec le déclenchement de la guerre en Iran qui pourrait maintenir l'inflation en dessus de la cible de 2,0 %. Le Comité va continuer d'analyser l'évolution des événements et rester vigilant face aux pressions inflationnistes suite à la révision des prix de l'essence à la pompe. En outre, la BoE a confirmé la poursuite de son programme de resserrement quantitatif via la réduction de son portefeuille d'obligations d'État. Dans la zone euro, le Conseil des Gouverneurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) a décidé, lors de sa réunion du 19 mars 2026, de laisser inchangés

ses trois taux directeurs. Ainsi, le taux de la facilité de dépôt demeure à 2,00 %, celui des opérations principales de refinancement à 2,15 %, et celui de la facilité de prêt marginal à 2,40 %. Le Conseil a relevé que la guerre au Moyen-Orient a considérablement accentué l'incertitude entourant les perspectives, créant des risques à la hausse pour l'inflation et des risques à la baisse pour la croissance économique. Toutefois, le Conseil des gouverneurs est en bonne position pour faire face à cette incertitude et suivra de près la situation, et son approche fondée sur les données l'aidera à définir l'orientation appropriée de la politique monétaire. Enfin, il a réaffirmé sa volonté de maintenir des conditions monétaires suffisamment restrictives pour garantir un retour durable de l'inflation vers l'objectif de 2 %. Par ailleurs, les portefeuilles du programme d'achats d'actifs (asset purchase programme, APP) et du programme d'achats d'urgence face à la pandémie (pandemic emergency purchase programme, PEPP) se contractent à un rythme mesuré et prévisible, car l'Eurosystème ne réinvestit plus les remboursements liés au principal des titres arrivant à échéance.

La Banque du Japon (Bank of Japan ou BoJ) a décidé, au cours de la réunion de son Comité de Politique Monétaire des 18 et 19 mars 2026, de conserver

son taux directeur à 0,75 %, après une hausse de 25 points de base en décembre 2025. Cette décision de maintenir le statu quo marque une confirmation de la BoJ, dans la sortie de sa politique ultra-accommodante, motivée par une reprise modérée de l'économie japonaise et une consommation privée résiliente, malgré la pression exercée par la hausse des prix. Parallèlement, la BoJ a confirmé la poursuite de la réduction de son bilan, notamment via la cession de ses avoirs en titres immobiliers et la modération de ses achats d'obligations d'État.

Au Canada, le Conseil de la Banque du Canada (BdC) a décidé à l'issue de sa réunion du 18 mars 2026 de maintenir son taux cible du financement à un jour à 2,25 %, après une baisse de 25 points de base opérée le 29 octobre 2025. Le taux officiel d'escompte demeure à 2,5 %, et le taux de rémunération des dépôts, à 2,20 %. La BdC souligne que, bien que l'inflation soit descendue, le conflit au Moyen-Orient et le contexte d'incertitudes liées aux droits de douane américains ravivent les risques de sa convergence vers la cible de 2 % à court terme. Par ailleurs, le Conseil a réaffirmé la poursuite de la normalisation de son bilan en ne remplaçant pas les obligations arrivant à échéance.

Aux États-Unis, la Federal Open Market Committee (FOMC), lors de sa réunion tenue les 17 et 18 mars 2026, a décidé de maintenir inchangée la fourchette cible de ses taux directeurs à 3,50 % - 3,75 %. Cette décision s'inscrit dans un contexte de croissance économique résiliente, bien que l'inflation demeure élevée, et de risques grandissant autour de la crise au Moyen-Orient. Le Comité reste attentif aux données économiques entrantes pour déterminer l'orientation future de sa politique, tout en réaffirmant son engagement envers son double objectif de plein emploi et d'une inflation ancrée à 2 %.

En Chine, le 24 février 2026, le Comité de politique monétaire de la People's bank of China ou PBOC a maintenu ses principaux taux directeurs, dans le but de stabiliser la reprise économique. Ainsi, le Loan Prime Rate ou LPR à un an, qui constitue la référence des taux les plus avantageux que les banques peuvent offrir aux entreprises et aux ménages, est restée à 3 %. Le LPR à cinq ans, la référence pour les prêts hypothécaires, est demeurée à 3,5 %. Par ailleurs, la PBOC prévoit des mesures de relance, potentiellement en réduisant le taux de réserves obligatoires, afin de stimuler la consommation et la demande intérieure.

En Afrique subsaharienne, les banques centrales ont maintenu l'orientation accommodante de leurs politiques monétaires.

En République Démocratique du Congo, le 08 jan-

vier 2026, la Banque Centrale du Congo (BCC) a décidé de poursuivre l'orientation accommodante de sa politique monétaire, en abaissant de 250 points de base son principal taux directeurs, le faisant passer de 17,5 % à 15,0 %. Le taux de la facilité de prêt marginal revient de 21,5 % à 19,0 %. Les coefficients de réserves obligatoires pour les dépôts à vue et à terme en monnaie nationale restent à 10,5 % et 0,00 % respectivement, et ceux appliqués aux dépôts à vue et à terme en devises sont maintenus à 11,5 % et 10,5 % respectivement.

Le Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale du Nigéria (Central Bank of Nigeria ou CBN) a décidé, au terme de sa réunion tenue les 23 et 24 février 2026, de réduire son principal taux directeur (Monetary Policy Rate ou MPR) de 50 points de base à 26,50 %, en vue de consolider la désinflation, tout en observant l'impact des mesures précédentes sur la relance économique. Le CPM de la CBN a également décidé : i) de maintenir le corridor asymétrique à + 50/- 450 points de base autour du Monetary Policy Rate ; ii) de maintenir le coefficient de réserves obligatoires (cash reserve requirement ou CRR) à 45,0 % ; iii) de reconduire le CRR de 75 % sur les dépôts du secteur public pour une gestion améliorée des liquidités ; et iv) de laisser inchangé le ratio de liquidité à 30,0 %. Cette posture vise à stabiliser le système financier et à ancrer les anticipations inflationnistes, en demeurant vigilante face aux risques de pressions résiduelles sur les prix et à la volatilité du taux de change, en dépit d'une croissance nationale qui reste résiliente.

En Afrique du Sud, le 29 janvier 2026, la South African Reserve Bank (SARB) a décidé, lors de la réunion de son Comité de politique monétaire, de maintenir son taux directeur à 6,75 %. Cette décision intervient dans un contexte mondial marqué par un nouveau choc d'offre lié aux tensions au Moyen-Orient, provoquant une hausse rapide des prix de l'énergie. Bien que l'inflation s'est établie à 3,0 % en février 2026 et l'institution prévoit une accélération vers 4,0 % au deuxième trimestre, elle privilégie la prudence en observant les effets de second tour avant tout ajustement monétaire.

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a décidé, à l'issue de sa réunion du 04 mars 2026, d'abaisser de 25 points de base les taux directeurs de la Banque Centrale, à compter du 16 mars 2026. Ainsi, le principal taux directeur auquel la Banque Centrale prête ses ressources aux banques passe de 3,25 % à 3,00 %, et le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal de 5,25 % à 5,00 %. Le Comité a également décidé de maintenir à 3,0 %, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux établissements assujettis de l'Union.

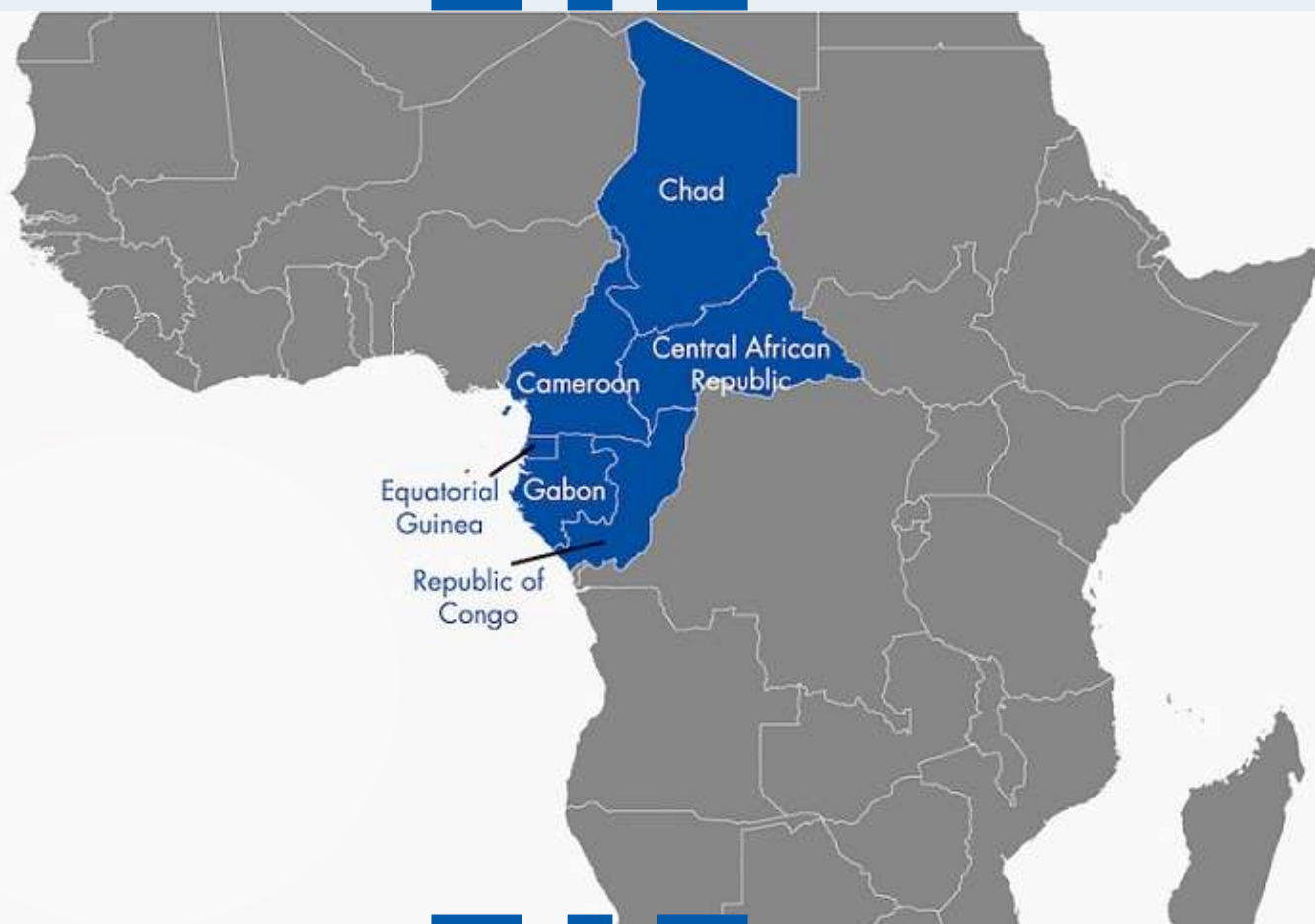
Cette décision intervient dans un contexte caractérisé par une inflation nulle, une croissance robuste et le renforcement des comptes extérieurs.

1.5 Politique monétaire de la BEAC

Le Comité de Politique Monétaire, réuni en session ordinaire le 02 avril 2026 à Yaoundé (République du Cameroun), après avoir pris connaissance des évolutions économiques et financières aux niveaux international et sous régional empreintes de fortes incertitudes (conflit au Moyen-Orient, guerre entre la Russie et l'Ukraine, etc.), a décidé :

- √ le maintien du Taux d'Intérêt des Appels d'Offres à 4,75 % ;
- √ le maintien du Taux de la facilité de prêt marginal à 6,25 % ;
- √ le maintien du Taux de la facilité de dépôt à 0,00 % ; et
- √ le maintien des coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les exigibilités à vue et à 4,50 % sur les exigibilités à terme.





2. SECTEUR REEL DE LA CEMAC

2.1 Activité économique récente

Au quatrième trimestre 2025, l'analyse des données recueillies par les Services de la BEAC indique la poursuite du ralentissement de la croissance des activités économiques dans la Sous-région. En effet, l'Indice Composite des Activités Economiques (ICAE) de la CEMAC a progressé de 2,4 % en glissement annuel, après 5,2 % au troisième trimestre 2025 et 6,6 % au quatrième trimestre 2024. Le Tchad demeure le principal contributeur à cette croissance (+2,0 points), suivi du Cameroun (+0,8 point), du Gabon (+0,7 point) et de la République Centrafricaine (+0,3 point). En revanche, la Guinée Équatoriale (- 0,9 point) et le Congo (- 0,6 point) ont contribué négativement à la croissance. Le ralentissement s'explique notamment par l'orientation des produits de base qui a grevé la croissance des activités dans l'ensemble des pays. Dans la même veine, le secteur privé s'est contracté sur la période pour devenir le principal frein de l'activité au quatrième trimestre 2025, dégagant un besoin de financement plus important sur la période.

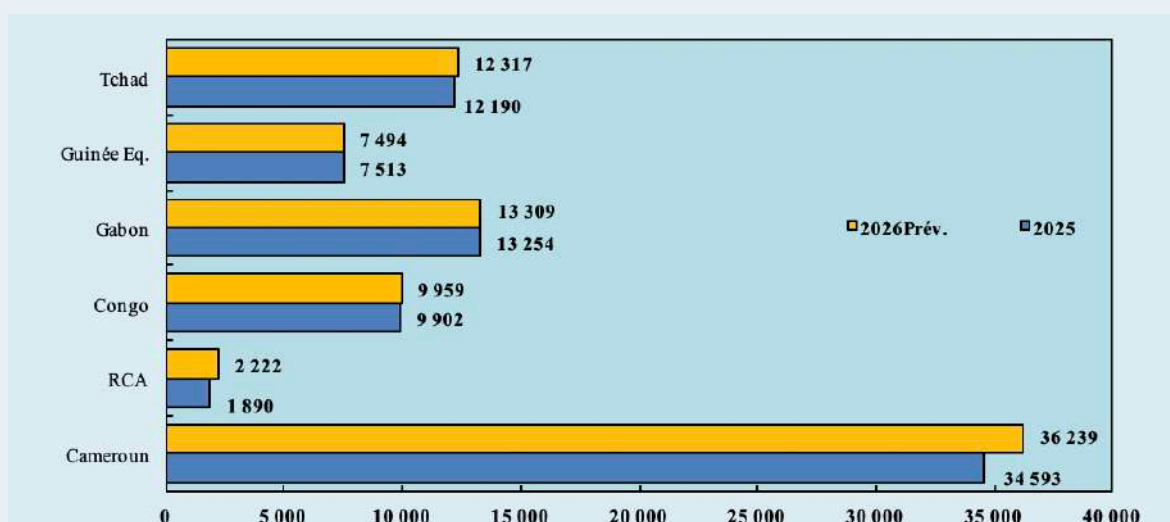
En effet, la poursuite de l'attentisme des opérateurs économiques, en rapport avec les troubles post-électorales au Cameroun et l'élection présidentielle de décembre 2025 en République Centrafricaine, a constitué le principal frein à l'activité au quatrième trimestre 2025. Le secteur privé a été également pénalisé par une demande moins forte des matériaux de construction pour la finalisation des travaux commandés par les secteurs public et privé pour l'année 2025 notamment au

Gabon, au Congo, et dans une moindre mesure au Cameroun. De leur côté, les produits de base ont été pénalisés par le déclin structurel des champs pétroliers au Gabon, en Guinée Equatoriale et au Congo, et des performances décevantes réalisées dans l'exploitation du manganèse au Gabon. Le repli de l'huile de palme non compensé par l'embellie de l'or en République Centrafricaine a accentué cette tendance. En revanche, la bonne orientation du secteur public, notamment au Gabon et au Congo, a contribué à tempérer le ralentissement de l'activité économique au quatrième trimestre 2025.

2.2 Perspectives macroéconomiques à court terme

Au premier trimestre 2026, l'ICAE-CEMAC progresserait de 2,8 % en glissement annuel, en hausse par rapport au quatrième trimestre 2025 (2,4 %), mais en net ralentissement par rapport au premier trimestre 2025 (7,6 %). Cette évolution traduirait une dynamique économique encore modérée, dans un contexte de normalisation de l'activité après les niveaux élevés observés en 2025. La croissance serait principalement portée par le Cameroun (+1,6 point), le Tchad (+1,2 point), le Gabon (0,4 point) et la République Centrafricaine (0,3 point). Le Congo redeviendrait contributeur positif (+0,5 point, après -0,6 point au trimestre précédent), tandis que la Guinée Équatoriale continuerait de peser négativement sur l'activité (-1,3 point).

G8 : PIB nominal des pays de la CEMAC (en milliards de FCFA)



Source : BEAC

T2 : Contribution à la croissance de la CEMAC (en pourcentage)

	Secteur primaire			Secteur secondaire			Secteur tertiaire			Taxes nettes sur les produits		
	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026
	Estim.	Prev.		Estim.	Prev.		Estim.	Prev.		Estim.	Prev.	
Cameroun	0,6	0,2	0,6	0,3	0,6	0,3	2,3	2,3	2,0	0,3	0,5	0,5
République Centrafricaine	1,1	-1,1	1,3	-1,9	1,0	-0,1	2,0	3,0	1,6	0,7	0,1	0,5
Congo	0,8	0,6	0,4	1,5	3,1	5,4	-0,2	0,3	-0,2	0,1	-0,1	-0,3
Gabon	0,1	0,2	0,3	2,8	1,9	-0,2	0,2	1,5	0,8	0,1	0,4	0,2
Guinée Equatoriale	0,0	0,0	0,0	0,3	-0,4	-2,0	0,3	-1,4	-1,1	0,1	0,1	0,0
Tchad	2,9	1,1	2,2	2,0	3,4	2,6	0,8	0,0	0,0	-0,2	0,0	0,0
CEMAC	0,8	0,4	0,7	1,1	1,5	1,0	0,8	1,4	1,0	0,1	0,2	0,2

Source : BEAC

2.3 Prix

Au terme du quatrième trimestre 2025, le ralentissement du taux d'inflation sous-régional s'est poursuivi, en dessous du seuil communautaire. Ainsi, en moyenne annuelle, il est revenu de 4,1 % en décembre 2024 à 2,1 % en décembre 2025. En glissement annuel, le taux d'inflation a reculé à 0,6 % en décembre 2025, contre 4,4 % un an auparavant.

Sur le plan externe, la poursuite de la baisse de l'inflation des partenaires sous l'effet principalement d'un retour à la baisse des prix de l'énergie et le repli du coût du fret maritime après une augmentation nette en 2024, sont les principaux facteurs à l'origine de la dynamique des prix dans la CEMAC. Dans la même veine, l'indice des prix des produits alimentaires de la FAO a continué de fléchir en lien avec la baisse des prix des produits laitiers, de la viande et du sucre qui a plus que compensé la hausse des céréales et des huiles végétales. Cette évolution a été accentuée par la diminution des coûts des importations camerounaises et tchadiennes en provenance du Nigéria, puis celles du Congo en provenance de la République Démocratique du Congo sous l'effet de la dépréciation du Naira et du Franc congolais par rapport au FCFA. En revanche, le renchérissement des importations tchadiennes en provenance de la Libye, du Soudan et de celles du Congo en provenance de l'Angola suite à l'appréciation du Dinar libyen, de la Livre Soudanaise et du Kwanza par rapport au FCFA sur la période a tempéré cette dynamique.

Au plan interne, la décélération de l'inflation dans la CEMAC s'est poursuivie, compte tenu du retour de l'indice des prix des services de transport à la situation qui prévalait avant les hausses des

prix à la pompe intervenues en 2023 et 2024, et du ralentissement plus prononcé des prix des produits alimentaires, en lien avec les bonnes campagnes agricoles au Cameroun, au Tchad. En outre, le maintien par certains pays de la CEMAC des mesures destinées à lutter contre la vie chère, et la stabilisation des prix à la pompe au Gabon et en Guinée Equatoriale ont accentué cette dynamique des prix.

En termes de contributions relatives par pays, en glissement annuel à fin décembre 2025, le Cameroun avec un poids de 52,0 % de la consommation totale dans la CEMAC, continue de tirer l'inflation dans la Sous-région avec une contribution de 208,3 points, suivi de la Guinée-Equatoriale (30,7 points), du Gabon (16,7 points), et de la République Centrafricaine (2,0 points). A l'opposé, le Congo (-13,2 points) et le Tchad (-144,7 points) ont contribué à réduire l'inflation de la CEMAC à fin décembre 2025.

Par fonction de consommation, l'évolution de l'inflation en glissement annuel a été impactée à fin décembre 2025 par la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » qui a contribué à hauteur de 0,1 point (après 2,6 points un an plus tôt), contre 0,8 point trois mois auparavant. La fonction « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » a enregistré une participation à l'inflation de 0,3 point, comme en septembre 2025, contre 0,2 point en décembre 2024. De son côté, la fonction « transport » (contenant le poste lié aux prix des carburants) a participé à hauteur de 0 point, contre 0,1 point trois mois plus tôt et 1,0 point en décembre 2024.

T3 : Taux d'inflation sur les 12 derniers mois

Variation en moyenne annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation

	déc-24	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25
Cameroun	4,5	4,5	4,4	4,3	4,3	4,2	4,1	4,0	4,0	3,8	3,7	3,6	3,4
République Centrafricaine	1,5	1,7	2,0	2,1	2,1	2,2	2,2	2,1	2,1	2,0	1,9	1,4	1,0
Congo	3,1	3,3	3,6	4,0	4,2	4,2	4,0	3,8	3,6	3,6	3,5	3,3	2,7
Gabon	1,2	1,1	1,1	1,0	1,0	1,0	1,1	1,3	1,4	1,6	1,6	1,7	1,7
Guinée-Equatoriale	3,4	3,4	3,4	3,5	3,4	3,3	3,1	3,0	2,9	2,8	2,6	2,4	2,3
Tchad	5,7	-4,9	-3,5	-1,6	0,3	3,7	2,7	1,5	0,7	-0,2	-1,0	-1,8	-2,6
CEMAC	4,1	4,1	4,0	4,0	3,9	3,7	3,5	3,2	3,0	2,8	2,6	2,3	2,0
UEMOA	3,5	3,5	3,4	3,3	3,1	2,7	2,3	1,8	1,3	0,9	0,5	0,3	0,0
Zone Euro	2,4	2,3	2,3	2,3	2,3	2,2	2,2	2,1	2,1	2,2	2,2	2,2	2,1
France	2,3	2,2	2,0	1,9	1,8	1,6	1,4	1,3	1,2	1,2	1,1	1,0	0,9
Etats-Unis	2,9	2,9	2,9	2,8	2,7	2,7	2,6	2,6	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7

Sources : FMI, Administrations nationales et BEAC

Variation en glissement annuel de l'Indice des Prix à la Consommation

	déc-24	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25
Cameroun	5,0	5,3	4,0	3,7	3,5	3,3	3,2	3,4	3,2	2,8	2,8	3,3	2,5
République Centrafricaine	4,2	3,3	2,7	1,8	1,1	1,9	1,2	0,4	1,1	0,7	-0,4	-1,2	-0,5
Congo	6,3	5,9	6,1	6,6	5,0	3,3	1,1	0,8	1,7	2,0	1,1	-0,4	-0,9
Gabon	0,9	1,1	1,5	1,5	1,5	1,7	2,0	2,3	2,2	2,1	1,7	1,3	1,3
Guinée-Equatoriale	3,4	2,8	2,6	3,6	3,0	2,0	2,6	1,9	2,1	2,0	1,1	1,5	2,2
Tchad	3,7	2,1	0,6	-0,1	-0,8	-3,1	-3,4	-4,7	-2,7	-4,0	-4,1	-4,3	-5,7
CEMAC	4,4	4,2	3,3	3,1	2,6	2,0	1,7	1,5	1,9	1,4	1,2	1,2	0,6
UEMOA	2,6	2,4	1,9	1,7	1,0	0,2	-0,6	-1,3	-1,6	-1,4	-1,1	-0,5	-0,8
Zone Euro	2,4	2,5	2,3	2,2	2,2	1,7	2,0	2,0	2,0	2,2	2,1	2,2	2,0
France	1,8	1,8	0,9	0,9	0,9	0,6	0,9	0,9	0,8	1,1	0,8	0,8	0,7
Etats-Unis	2,9	3,0	2,8	2,4	2,3	2,4	2,7	2,7	2,9	3,0	2,8	2,7	2,7

Sources : FMI, Administrations nationales et BEAC

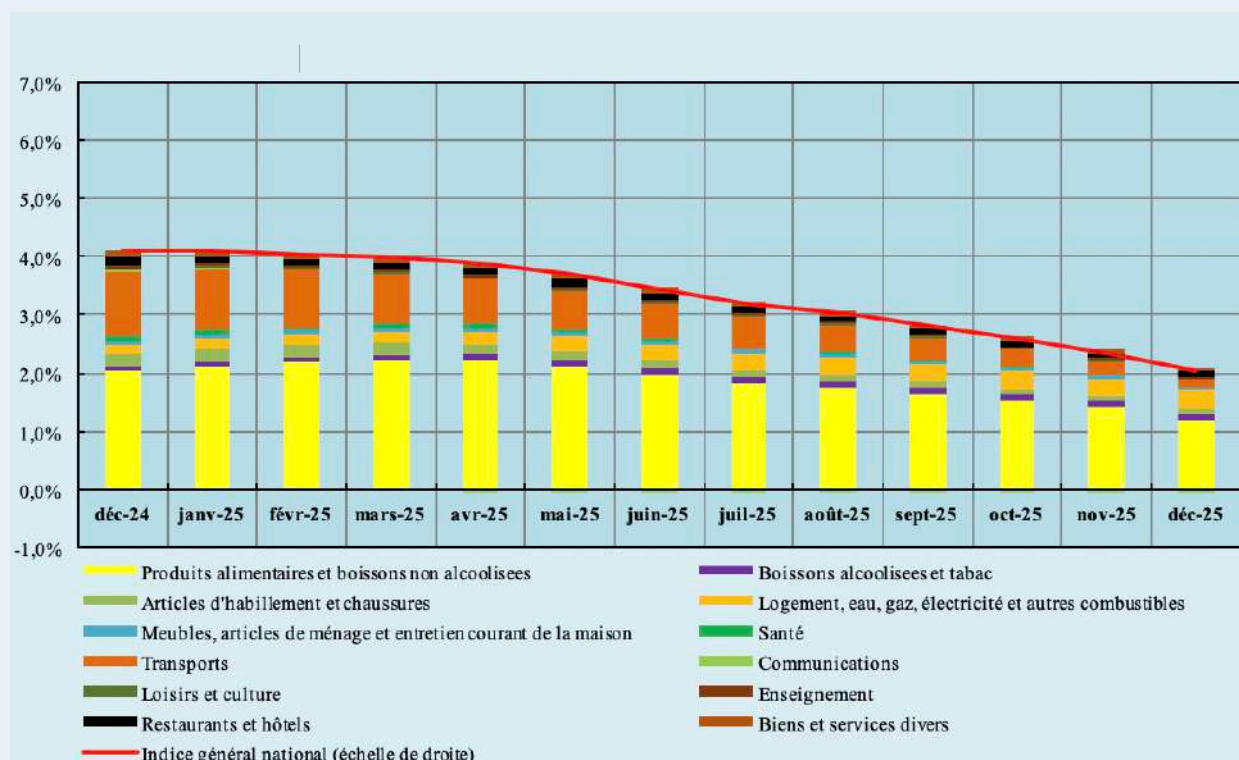
T4. Indice des prix de la CEMAC par fonction de consommation

Base 100 : Année 2011

POSTES DE CONSOMMATION	déc-24	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25	Moy. Ann.	Gli. Ann.
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	136,5	134,7	133,9	134,6	134,4	135,2	135,9	136,8	137,6	137,7	137,1	137,7	136,6	2,8%	0,1%
Boissons alcoolisées et tabac	116,4	117,1	117,2	118,0	118,8	118,5	119,1	119,1	119,0	119,7	119,8	120,1	120,4	4,0%	3,4%
Articles d'habillement et chaussures	117,9	116,3	116,4	116,5	116,6	116,5	116,2	116,3	116,5	116,5	116,5	116,5	117,6	0,6%	-0,3%
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	112,6	113,6	113,8	113,8	113,3	113,5	113,7	114,0	114,1	114,1	114,4	114,6	115,5	3,2%	2,5%
Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison	116,7	117,3	117,4	117,4	117,7	117,6	117,4	117,3	117,4	117,0	117,5	117,8	117,9	1,1%	1,1%
Santé	106,9	105,7	105,7	105,8	105,8	105,9	105,8	105,9	106,1	105,9	106,2	106,3	106,6	-0,2%	-0,3%
Transports	137,3	134,8	135,8	135,9	135,7	135,4	136,0	135,8	136,1	135,7	135,7	136,4	137,0	1,1%	-0,2%
Communications	106,1	102,9	102,9	103,0	103,2	103,2	103,2	103,3	103,3	103,3	103,3	103,3	104,0	-1,7%	-1,9%
Loisirs et culture	108,1	107,9	108,1	108,0	108,4	108,1	108,0	108,1	107,8	107,8	108,1	108,1	108,2	0,5%	0,0%
Enseignement	112,4	112,4	112,4	112,5	112,3	112,5	112,2	112,4	112,7	112,7	113,0	112,8	112,8	1,3%	0,4%
Restaurants et hôtels	116,8	115,5	115,5	116,6	117,1	117,5	117,3	117,5	117,2	117,2	117,2	117,7	118,3	1,1%	1,3%
Biens et services divers	114,5	114,0	114,3	114,3	114,4	114,2	114,4	114,6	114,7	114,8	115,0	114,7	115,2	1,2%	0,7%
Indice général	123,5	122,6	122,5	122,8	122,8	123,0	123,3	123,7	124,1	124,1	123,9	124,3	124,3	2,0%	0,6%
Energie	113,9	117,6	117,9	117,5	117,0	116,7	116,9	117,3	117,2	116,5	116,4	117,0	118,1	5,8%	3,7%
Produits frais	137,7	134,8	134,1	134,8	135,5	136,2	137,9	139,0	140,8	141,1	141,8	141,1	142,8	5,1%	3,7%
Hors énergie et produits frais	96,7	96,8	97,0	97,7	97,4	97,4	97,3	97,4	97,5	97,6	97,6	97,6	97,9	2,3%	1,2%
Importé	118,4	117,2	117,5	117,8	117,5	117,9	117,3	117,4	117,8	117,7	117,9	117,9	118,5	1,3%	0,0%
Local	123,0	122,1	121,9	122,6	122,5	122,6	123,3	123,7	124,0	124,2	124,3	123,9	124,7	2,5%	1,4%
Durable	114,7	113,1	116,1	116,7	116,2	115,7	116,6	116,4	116,5	116,7	117,4	117,9	114,1	0,6%	-0,5%
Non-durable	128,6	127,2	126,3	126,6	127,1	127,3	127,8	128,5	129,0	129,2	129,3	128,8	130,5	3,0%	1,5%
Semi-durable	114,1	113,5	113,6	114,3	113,7	113,5	113,5	113,5	113,7	113,7	114,0	114,1	114,7	1,0%	0,5%
Services	115,4	115,1	115,4	116,5	115,9	116,1	116,1	116,1	116,2	116,3	116,2	116,2	116,8	2,1%	1,2%
Primaire	144,5	142,0	140,9	141,1	141,9	142,6	144,0	145,5	146,4	146,9	147,5	146,5	148,1	4,4%	2,5%
Secondaire	114,6	113,9	114,2	114,8	114,6	114,7	114,7	114,7	115,1	115,2	115,4	115,3	115,7	1,7%	1,0%
Tertiaire	115,4	115,1	115,4	116,5	116,0	116,1	116,1	116,1	116,3	116,3	116,3	116,2	116,9	2,1%	1,2%
Hors Alimentation	117,2	116,3	116,5	116,7	116,8	116,8	116,9	116,9	117,0	116,9	117,1	117,3	117,9	1,2%	0,6%

Sources : Administrations nationales et BEAC

G9 : Contributions absolues des fonctions de consommation à l'IPC de la CEMAC
(en moyenne annuelle)



Sources : Administrations nationales et BEAC

G10 : Contributions absolues des fonctions de consommation à l'IPC dans la CEMAC
(en glissement annuel)



Sources : Administrations nationales et BEAC



3. BALANCE DES PAIEMENTS ET COMPETIVITE

3.1 Balance des paiements

Le déficit de la balance des transactions courantes, dons officiels compris, se creuserait nettement pour atteindre 5,2 % du PIB en 2026, soit 4 238,3 milliards, contre -2,9 % du PIB en 2025. Cette évolution résulterait principalement de la baisse des exportations pétrolières (-1,5 point), en lien avec l'anticipation d'un recul de 8,5 % des cours du baril sur les marchés internationaux à 62,1 dollars, ainsi qu'une baisse de 1,5 % des volumes exportés de pétrole à 35,0 millions de tonnes. La hausse des importations de biens contribuerait également à cette détérioration (-0,8 point), celles-ci passant de 14,6 % du PIB en 2025 à 15,1 % du PIB en 2026. Ces évolutions seraient toutefois partiellement atténuées par la contraction du solde déficitaire de la balance des revenus primaires (+ 0,5 point), lequel reviendrait de -3,9 % du PIB en 2025 à -3,3 % du PIB en 2026, ainsi que celui de la balance des services (+0,3 point).

Le solde net créditeur du compte de capital se stabiliserait à 0,6 % du PIB en 2026 comme en 2025, en raison des dons reçus par les administrations publiques. Par ailleurs, le solde du compte financier ressortirait excédentaire à +5,9 % du PIB, après + 0,2 % du PIB un an plus tôt. Cette évolution

s'expliquerait principalement par une nette progression des flux nets entrants d'investissements directs étrangers, qui passeraient de - 595,8 milliards en 2025 à +153,2 milliards un an plus tard, en lien avec la hausse des investissements étrangers dans les entreprises pétrolières et minières. Il résulterait surtout d'une forte hausse du solde net créditeur du poste « Autres investissements », qui s'établirait à 3 415,9 milliards en 2025.

Au total, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de +1,3 % du PIB, après un déficit de 1,2 % du PIB en 2024. Cette progression, de +2,4 points de pourcentage, s'expliquerait principalement par la hausse du solde net créditeur du poste « Autres Investissements » (+4,8 points), du fait essentiellement des tirages publics à l'extérieur. Elle serait toutefois partiellement atténuée par le creusement du solde de la balance des transactions courantes (-2,4 points). Cet excédent du solde global et une hausse des arriérés extérieurs de 42,0 milliards devraient financer une augmentation des réserves officielles de 1 063,3 milliards. A fin 2026, les réserves officielles de la CEMAC devraient couvrir 4,52 mois d'importations de biens et services, contre 4,22 mois un an plus tôt.

T5 : Soldes de la balance des paiements
(en % du PIB)

	Solde des transactions courantes			Solde du compte de capital et d'opérations financières			Solde global		
	2024	2025	2026 Prev.	2024	2025	2026 Prev.	2024	2025	2026 Prev.
Cameroun	-3,3	-3,0	-4,0	3,9	2,9	4,4	0,7	-0,4	0,4
République Centrafricaine	-12,6	2,8	4,3	10,2	11,4	16,5	2,0	7,6	20,9
Congo	4,2	-4,5	-9,1	-1,4	5,7	9,7	0,5	0,8	0,6
Gabon	4,5	-4,2	-5,8	-5,8	-1,3	35,2	-1,9	-2,1	3,7
Guinée-Equatoriale	8,2	6,1	3,3	-10,3	-10,3	-32,1	-3,2	-5,4	5,8
Tchad	5,2	3,7	4,0	0,8	-1,8	0,8	3,9	0,5	12,4
CEMAC	1,0	-2,9	-5,2	-0,2	0,8	6,5	0,3	-1,2	1,3

Source : BEAC

T6 : Solde de la balance commerciale

	Exportations			Importations			Balance commerciale		
	(variation en %)						(en milliards de FCFA)		
	2024	2025	2026 Prev.	2024	2025	2026 Prev.	2024	2025	2026 Prev.
Cameroun	7,0	-0,6	-9,6	0,4	4,3	1,2	-593,1	-819,4	-1 269,6
République Centrafricaine	-29,2	299,3	53,4	10,2	-3,4	35,2	-217,4	12,8	70,7
Congo	0,7	-13,0	-4,3	-4,8	-17,7	19,7	2 017,5	1 880,8	1 277,5
Gabon	-0,6	-15,2	-7,8	1,6	7,0	0,8	2 974,3	2 240,9	1 766,1
Guinée-Equatoriale	-5,7	-22,4	-27,7	-55,0	19,6	-3,0	1 386,9	900,5	526,9
Tchad	1,6	-2,8	3,9	20,6	9,7	-1,5	1 281,0	1 028,0	1 171,8
CEMAC	-0,5	-15,9	-11,3	-2,2	-0,5	6,0	6 770,5	3 892,8	1 449,0

Source : BEAC

3.2 Compétitivité

Au quatrième trimestre 2025, le taux de change effectif réel (TCER) global de la CEMAC, mesurant la compétitivité-prix s'est déprécié, indiquant un gain de positions concurrentielles sur les marchés internationaux par rapport au trimestre précédent. En effet, en moyenne trimestrielle, le TCER global a reculé de 1,2 % au dernier trimestre 2025, après une hausse de 1,1 % au troisième trimestre 2025.

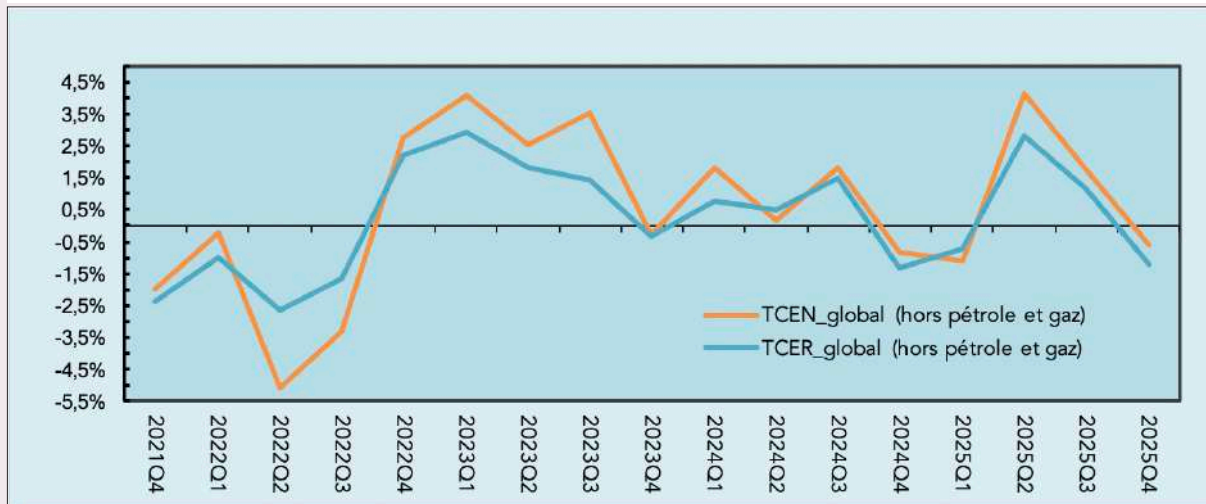
Le gain de positions concurrentielles enregistré sur les marchés internationaux des économies de la CEMAC au quatrième trimestre 2025 découle de l'amélioration de la compétitivité sur le front des importations (-1,0 %) et des exportations (-1,8 %). Sur la période d'étude, le TCER a été inférieur au taux de change effectif nominal (TCEN), révélant un différentiel d'inflation structurellement favorable aux pays de la CEMAC, en comparaison avec leurs principaux clients et fournisseurs. Ainsi, au quatrième trimestre 2025, la CEMAC a enregistré une baisse

des prix de 0,4 %, marquant une rupture avec une série de hausses observées sur 18 trimestres consécutifs depuis le deuxième trimestre 2021.

En termes réels, au quatrième trimestre 2025, le FCFA s'est déprécié par rapport à l'euro (-0,6 %), au dollar américain (-0,9 %) et au yuan chinois (-2,1 %). Par rapport à la livre sterling britannique, le F CFA est resté stable.

En évolution trimestrielle, le TCER des exportations s'est contracté de 1,8 % au quatrième trimestre 2025, après une hausse de 0,4 % un trimestre auparavant. Cette situation s'explique par la dépréciation du TCEN des exportations (-1,0 %) et de différentiel d'inflation favorable à la CEMAC par rapport à ses principaux concurrents sur le marché des matières premières (hors pétrole et gaz naturel).

G11: Evolution du TCER/TCEN



Source : BEAC

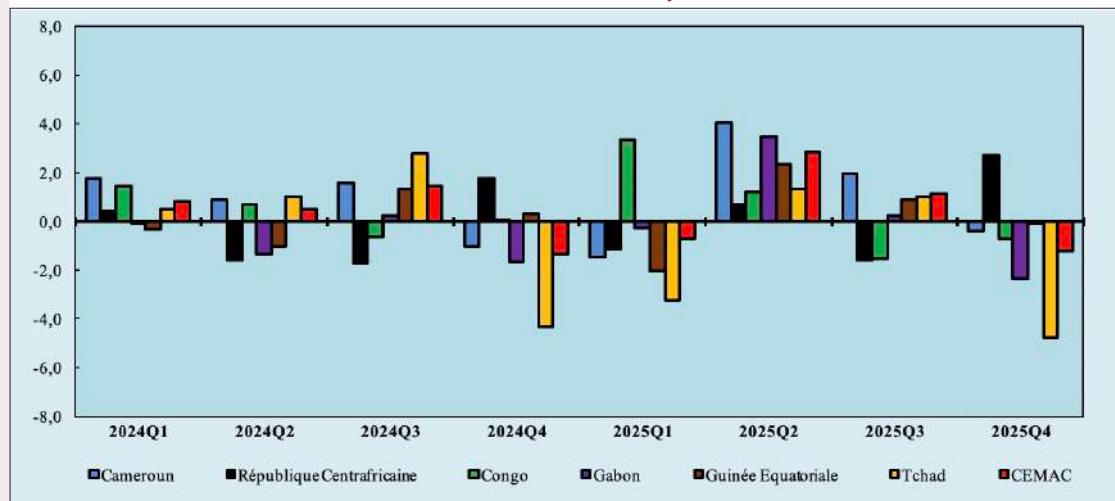
T7 : Compétitivité (variations en %)

	TCER composite (*)				TCER des exportations				TCER des importations			
	2025Q1	2025Q2	2025Q3	2025Q4	2025Q1	2025Q2	2025Q3	2025Q4	2025Q1	2025Q2	2025Q3	2025Q4
Cameroun	-1,5	4,0	2,0	-0,4	-1,0	4,4	2,2	-0,3	-1,8	3,8	1,8	-0,4
République Centrafricaine	-1,1	0,7	-1,6	2,7	-2,5	1,0	-1,4	2,0	-0,8	0,6	-1,6	2,9
Congo	3,3	1,2	-1,6	-0,7	1,8	0,7	-1,5	-1,4	3,7	1,3	-1,6	-0,5
Gabon	-0,2	3,5	0,2	-2,4	-0,5	3,9	-0,2	-3,1	0,2	2,8	1,0	-1,1
Guinée-Equatoriale	-2,1	2,4	0,9	-0,1	-2,7	2,4	0,8	-0,3	-0,8	2,3	0,9	0,2
Tchad	-3,2	1,3	1,0	-4,8	-3,7	0,3	0,3	-5,4	-2,8	2,3	1,8	-4,2
CEMAC	-0,7	2,8	1,1	-1,2	-1,3	2,0	0,4	-1,8	-0,5	3,1	1,4	-1,0

(*) Cotation au certain du FCFA par rapport aux autres monnaies.

Source : BEAC

G12 : Evolution de l'indice composite du TCER



Source : BEAC



4. FINANCES PUBLIQUES ET ENDETTEMENT

La situation des finances publiques se détériore. La situation des finances publiques s'améliorerait avec un solde budgétaire (base engagements, hors dons) passant de -4,8 % du PIB en 2025 à -2,2 % du PIB en 2026. Cette dynamique s'expliquerait par la hausse des recettes non pétrolières (+2,3 points). Cet effet favorable serait néanmoins partiellement atténué par la baisse des recettes pétrolières (-0,3 point) et par l'augmentation des dépenses courantes (+0,02 point), limitant ainsi l'ampleur de la réduction du déficit. La hausse des dépenses publiques serait liée à l'accroissement des investissements publics, en relation avec la poursuite des programmes d'infrastructures. L'augmentation des recettes non pétrolières découlerait des efforts de mobilisation des recettes, notamment grâce à l'informatisation accrue du processus de collecte des recettes fiscales et à l'élargissement de la base fiscale, mis en œuvre dans la plupart des États de la CEMAC.

L'orientation de la politique budgétaire des pays de la CEMAC devrait rester expansionniste et procyclique en 2026. En effet, le solde primaire ajusté du cycle économique demeurerait négatif, dans un contexte marqué par des efforts accrus de consolidation budgétaire, s'établissant à -0,4 % du PIB en 2026, contre -2,8 % du PIB l'année précédente, tandis que l'impulsion budgétaire serait à -2,5 % du PIB en 2026.

La stabilité observée à -0,8 % de l'écart de production dans la CEMAC, entre 2025 et 2026, reflète un niveau d'activité toujours inférieur au potentiel. Cette évolution s'expliquerait principalement par une baisse des exportations nettes passant de 1448,7 milliards en 2025 à -22,5 milliards en 2026, en lien avec un ralentissement de l'activité pétrolière. Toutefois, l'impulsion budgétaire serait négative en 2026 (-2,4 %), en lien avec une orientation budgétaire de moins en moins expansionniste.

Le solde budgétaire de référence, exprimé en pourcentage du PIB, s'établirait à -0,6 % en 2026, contre -2,1 % en 2025, se situant ainsi au-dessus de la norme communautaire fixée à -1,5 % du PIB. Cette amélioration du solde, proviendrait en partie, de la progression attendue des recettes non pétrolières, qui passeraient de 11,1 % du PIB en 2025 à 13,1 % en 2026. Par ailleurs, la poursuite des efforts de consolidation budgétaire engagés par les États membres de la CEMAC contribuerait à soutenir cette évolution.

Au total, la situation des finances publiques de la CEMAC à fin 2026 serait caractérisée par une réduction du déficit budgétaire, hors dons de 1 801,9 milliards, contre 3 825,8 milliards un an plus tôt. Avec une hausse des arriérés de paiements de 28,1 milliards, le déficit global (base caisse) des finances publiques s'élèverait à 1773,8 milliards. Pour financer ce déficit, les États devraient mobiliser des ressources extérieures à hauteur de 4 056,9 milliards, emprunter 65,4 milliards auprès du système bancaire sous régional et bénéficier de dons à hauteur de 716,1 milliards auprès des partenaires financiers internationaux. Ces ressources d'assurer le remboursement de la dette extérieure à hauteur de 1 496,1 milliards et de réduire l'endettement vis-à-vis du système non bancaire de la CEMAC d'un montant de 1 568,5 milliards. Ainsi, le profil d'endettement des États de la CEMAC en 2026 se caractériserait par : (i) un encours de la dette globale représentant 49,8 % du PIB en 2026, contre 50,0 % du PIB un an plus tôt ; (ii) un ratio du service de la dette publique extérieure sur les recettes budgétaires de 14,5 %, contre 16,1 % l'année précédente ; et (iii) un ratio du service de la dette publique extérieure sur les exportations de 11,3 % en 2025, contre 10,5 % en 2024.

T8 : Evolution des finances publiques des pays de la CEMAC (en % du PIB)

	Solde budgétaire global, base engagements, dons compris			Recettes globales			Dépenses globales		
	2023	2024	2025 Prev.	2023	2024	2025 Prev.	2023	2024	2025 Prev.
Cameroun	-0,4	-1,6	-0,3	16,4	15,2	15,8	17,2	17,1	16,3
République Centrafricaine	-3,4	-3,9	-1,6	89,3	94,5	78,3	17,8	19,9	20,7
Congo	5,6	5,0	1,8	24,9	25,5	22,3	20,1	21,0	20,8
Gabon	0,6	-0,9	-0,1	20,8	21,5	20,6	20,1	22,7	20,8
Guinée-Equatoriale	2,4	-0,5	0,5	20,8	17,2	18,0	18,5	17,8	17,5
Tchad	-0,9	-0,2	-4,4	13,1	12,9	11,9	14,9	14,2	18,4
CEMAC	0,7	-0,4	-0,6	18,0	17,3	2,0	17,9	18,2	18,2

Sources : Administrations nationales et BEAC**T9 : Evolution de la dette publique extérieure des pays de la CEMAC (en % du PIB)**

	Encours de la dette extérieure (en % du PIB)			Service de la dette extérieure (en % des Xbsnf)			Service de la dette extérieure (en % des recettes budgétaires)		
	2023	2024	2025 Prev.	2023	2024	2025 Prev.	2023	2024	2025 Prev.
Cameroun	26,6	25,8	26,1	18,3	17,0	16,2	18,9	17,5	16,8
République Centrafricaine	21,0	20,8	20,7	0,4	0,5	0,6	3,8	4,4	3,1
Congo	42,8	41,1	38,6	15,0	14,8	9,3	32,8	31,4	19,6
Gabon	33,7	26,9	28,9	15,0	19,4	13,8	32,1	38,0	25,6
Guinée-Equatoriale	12,7	11,3	11,9	1,3	6,7	7,9	1,6	9,2	7,2
Tchad	12,1	13,4	14,0	6,2	6,7	7,1	13,9	13,9	13,4
CEMAC	26,0	24,2	24,7	13,1	14,5	12,0	21,1	23,1	17,5

Sources : Administrations nationales et BEAC

5. SECTEUR MONETAIRE ET CREDIT

5.1 Monnaie et crédit

À fin décembre 2025, la masse monétaire (M2) de la CEMAC s'est établie à 22 668,4 milliards, en progression de 7,7 % en glissement annuel. Cette évolution reflète une expansion soutenue des contreparties internes de la monnaie, dans un contexte marqué par un ralentissement de l'activité sous régionale, un reflux progressif des tensions inflationnistes et, surtout, une dégradation de la position extérieure de la sous-région. La dynamique monétaire observée en 2025 résulte des principaux facteurs suivants :

- une contraction des avoirs extérieurs nets du système monétaire (-15,1 % à 2 835,1 milliards), dans un contexte de repli des réserves de change. Celles-ci se sont établies à 6 332,4 milliards, assurant une couverture de 4,22 mois d'importations de biens et services, tandis que le taux de couverture extérieure de la monnaie s'est situé à 64,94 % au 31 décembre 2025. Cette évolution traduit une fragilisation de la position extérieure de la CEMAC. Elle s'explique notamment par la poursuite d'une dynamique soutenue des importations de biens alimentaires, énergétiques et d'équipements dans plusieurs pays de la sous-région, conjuguée avec un fléchissement des recettes d'exportation en lien avec la baisse des cours internationaux du pétrole brut, principale source de devises de la CEMAC, ainsi que d'autres matières premières d'exportation telles que le coton et le cacao. Elle est également marquée par la dégradation de la position extérieure du Gabon, où la contribution au pôle commun de réserves de change est négative depuis le mois de juillet 2025 ;

- une hausse des créances nettes du système monétaire sur les États (+9,4 % à 11 235,3 milliards), traduisant la persistance des besoins de

financement public dans un contexte marqué par l'augmentation des dépenses publiques, notamment celles liées aux investissements en infrastructures, à la mise en œuvre de politiques sociales et aux dépenses sécuritaires dans certains pays de la Sous-région. Le recours accru aux émissions de titres publics sur le marché régional ainsi qu'au financement bancaire direct a contribué à soutenir la trésorerie des États et à accompagner l'exécution des programmes budgétaires. Toutefois, cette évolution appelle à une vigilance accrue, au regard des risques d'éviction du secteur privé et des pressions potentielles sur la liquidité bancaire ;

- une progression des crédits à l'économie, (+10,7 %, à 13 742,8 milliards), en lien avec la reprise graduelle de l'activité dans les secteurs productifs, notamment l'agro-industrie, le commerce, les services et les BTP. L'analyse par maturité révèle une hausse des crédits à court terme de 10,7 % (contribution de 5,9 points), à moyen terme de 8,8 % (contribution de 3,6 points) et à long terme de 24,3 % (contribution de 0,8 point). Cette dynamique traduit un financement bancaire principalement orienté vers les besoins de trésorerie des entreprises, tout en accompagnant, dans une moindre mesure, les investissements productifs. La prédominance des crédits de court terme suggère un soutien à l'activité économique à court terme, davantage qu'un renforcement durable des capacités de production.

S'agissant des composantes de M2, l'accroissement de la masse monétaire s'est principalement traduit par une hausse de la monnaie scripturale (3,5 points), de la monnaie fiduciaire (1,9 point) et des dépôts à terme monétaires (2,3 points), traduisant une augmentation des encaisses détenues par les agents économiques.



T10 : Agrégats de monnaie et de crédit (en millions de FCFA)

CEMAC	2024	2025											
	déc-24	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25
Avoirs extérieurs nets	3 341 059	3 494 789	3 643 865	3 567 055	3 708 966	3 411 555	3 400 789	3 017 461	2 841 008	2 576 570	2 560 686	2 527 288	2 835 092
dont BEAC	3 692 730	3 766 975	4 017 379	3 966 900	4 078 182	3 966 477	3 903 818	3 396 789	3 093 898	2 944 877	2 847 361	2 858 005	2 988 489
Créances nettes sur l'Etat	10 269 380	10 256 893	10 436 495	10 699 787	10 424 539	11 138 901	10 873 340	11 046 628	11 184 014	11 418 811	11 302 128	11 267 896	11 235 321
Crédits à l'économie	12 454 954	12 427 277	12 297 632	12 139 391	12 004 521	12 241 489	12 534 287	12 836 966	12 923 955	13 036 955	13 355 143	13 425 081	13 742 790
Crédits à court terme	6 883 850	6 971 719	6 925 852	6 713 774	6 655 620	6 682 660	6 928 799	7 133 966	7 120 926	7 158 341	7 314 531	7 407 977	7 617 992
Crédits à moyen terme	5 161 386	5 021 509	4 918 802	4 979 969	4 899 955	5 105 212	5 160 898	5 257 463	5 364 799	5 420 724	5 543 202	5 528 048	5 615 353
Crédits à long terme	409 718	434 049	452 978	445 648	448 946	453 617	444 590	445 537	438 230	457 890	497 410	489 056	509 445
Masse monétaire (M2)	21 044 236	21 097 614	21 100 204	21 394 565	21 341 166	21 853 210	21 900 771	22 006 965	21 922 198	21 813 041	21 797 925	21 992 228	22 668 430
Monnaie fiduciaire	4 775 792	4 757 552	4 681 513	4 714 657	4 689 220	4 647 999	4 600 248	4 723 910	4 699 988	4 734 292	4 861 057	4 929 481	5 177 280
Monnaie scripturale	11 096 818	10 943 847	11 225 655	11 281 041	11 360 471	11 724 809	11 769 656	11 757 559	11 640 484	11 415 148	11 546 909	11 517 487	11 831 295
Quasi-monnaie	5 171 625	5 396 216	5 193 036	5 398 867	5 291 475	5 480 403	5 530 867	5 525 496	5 581 726	5 663 601	5 389 959	5 545 260	5 659 855
Taux de couverture extérieure de la monnaie (en %)	74,90	74,60	76,61	75,20	75,58	74,84	73,58	71,17	67,70	67,64	65,11	65,04	64,94

Source : BEAC

T11 : Agrégats de monnaie et de crédit (en glissement annuel)

CEMAC	2024	2025											
	déc-24	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25
Avoirs extérieurs nets	11,7%	22,0%	28,3%	33,0%	37,6%	14,8%	32,3%	15,2%	2,2%	3,7%	7,9%	-14,3%	-15,1%
dont BEAC	14,0%	20,6%	31,7%	35,9%	34,4%	32,5%	34,3%	27,5%	5,8%	2,4%	4,3%	-16,9%	-19,1%
Créances nettes sur l'Etat	5,0%	2,8%	3,4%	6,3%	3,6%	11,4%	7,5%	4,6%	11,2%	12,5%	13,0%	9,3%	9,4%
Crédits à l'économie	17,6%	17,6%	16,2%	14,7%	5,4%	7,1%	8,9%	11,3%	10,2%	11,1%	11,8%	11,5%	10,3%
Crédits à court terme	16,4%	18,9%	17,8%	14,1%	7,7%	8,2%	11,0%	13,7%	10,9%	12,3%	12,3%	11,9%	10,7%
Crédits à moyen terme	20,1%	15,6%	13,1%	14,5%	0,9%	4,2%	5,1%	7,1%	8,3%	8,7%	9,9%	10,0%	8,8%
Crédits à long terme	7,2%	20,8%	27,5%	25,8%	27,4%	28,7%	25,3%	26,0%	23,3%	21,2%	29,2%	25,5%	24,3%
Masse monétaire (M2)	10,5%	11,4%	10,8%	10,9%	9,7%	10,1%	10,9%	10,4%	9,9%	11,3%	11,6%	7,6%	7,7%
Monnaie fiduciaire	14,2%	19,6%	19,1%	18,3%	17,1%	16,5%	15,8%	16,7%	13,9%	15,0%	16,3%	11,3%	8,4%
Monnaie scripturale	13,8%	10,9%	12,5%	10,8%	11,7%	9,9%	9,6%	9,2%	8,6%	10,1%	12,1%	5,2%	6,6%
Quasi-monnaie	1,0%	5,8%	1,1%	5,5%	0,2%	5,6%	9,8%	8,0%	9,3%	10,7%	6,6%	9,6%	9,4%
Contribution à la croissance de M2 (En point de pourcentage)													
Avoirs extérieurs nets	1,8	3,3	4,2	4,6	5,2	2,2	4,2	2,0	0,3	0,5	1,0	-2,1	-2,4
Créances nettes sur l'Etat	2,6	1,5	1,8	3,3	1,8	5,7	3,9	2,4	5,7	6,5	6,6	4,7	4,6
Crédits à l'économie	9,8	9,8	9,0	8,1	3,2	4,1	5,2	6,5	6,0	6,6	7,2	6,8	6,1
Autres postes nets	-3,7	-3,3	-4,2	-5,0	-0,6	-2,0	-2,4	-0,6	-2,1	-2,3	-3,2	-1,8	-0,6

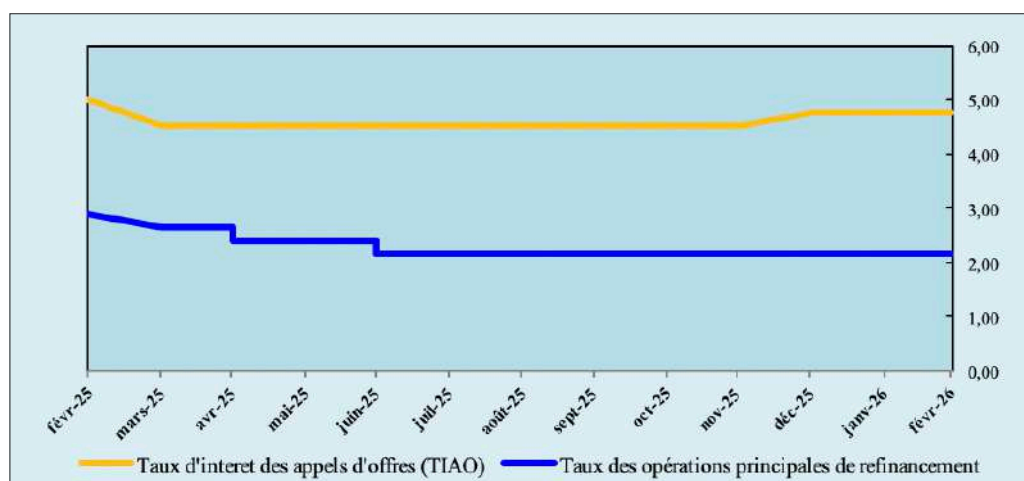
Source : BEAC

5.2 Marché monétaire

Au cours du quatrième trimestre 2025, la dynamique du marché monétaire a été marquée par une baisse des activités sur ses différents compartiments. Sur le compartiment interbancaire, l'encours des transactions est revenu de 880,8 milliards en octobre 2025 (dont 593,7 milliards d'opérations de pension-livrée et 287,1 milliards d'opérations en blanc) à 620,7 milliards en janvier 2026 (dont 412,1 milliards d'opérations de pension-livrée et 208,6 milliards d'opérations en blanc). Il convient de relever que l'activité sur ce compartiment recule généralement en fin décembre, en raison de l'obligation pour certaines contreparties de ne pas clôturer leur bilan avec des lignes de crédit. Toutefois, il est généralement observé une reprise et une intensification des transactions sur

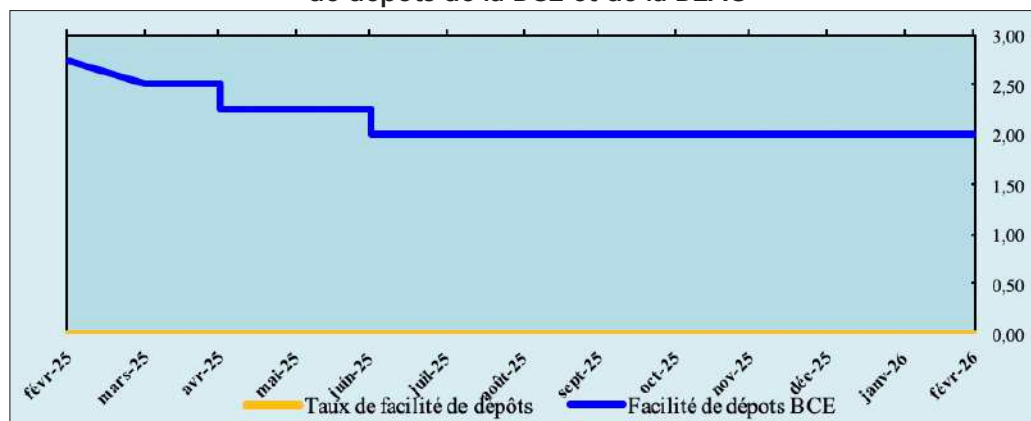
ce marché à la fin du premier trimestre, le temps pour les trésoriers de procéder aux renouvellements des lignes de crédits. Sur le compartiment interbancaire, le TIMP à 7 jours des opérations en blanc a régressé de 7,00 % à 6,83 % alors que celui des opérations collatéralisées s'est accru de 5,67 % à 6,27 % entre fin octobre 2025 et fin janvier 2026. En ce qui concerne les opérations en blanc, deux opérations (dont une de nature régionale) ont contribué à la formation de ce taux en fin janvier 2026, contre une seule opération, de nature régionale, en fin octobre 2025. S'agissant des opérations collatéralisées, onze opérations (dont cinq de nature nationale) ont contribué à la formation de ce taux en fin janvier 2026 contre vingt-sept opérations (dont dix-huit de nature nationale) en fin octobre 2025.

G13. Evolution comparée du TIAO et du taux des opérations principales de refinancement la BCE



Sources : BEAC et BCE

G14. Evolution comparée des taux de facilité de dépôts de la BCE et de la BEAC



Sources : BEAC et BCE

Le compartiment des valeurs du Trésor s'est caractérisé entre décembre 2024 et décembre 2025, par : i) une hausse du volume des opérations sur le marché primaire ; ii) un accroissement des taux de couverture des émissions et iii) une augmentation des coûts d'émission. Le marché des valeurs du Trésor a enregistré 554 adjudications de bons et d'obligations assimilables, ayant abouti à une mobilisation de 3 583,7 milliards au titre des BTA et 3 411,6 milliards au titre des OTA.

A l'instar du marché primaire, le marché secondaire des titres publics s'est montré particulièrement actif au cours de la période considérée. Ainsi, au cours de la période d'analyse, 2 167 opérations d'achats et de ventes de titres, pour un encours nominal cumulé de 5 114,4 milliards et un montant effectivement échangé en espèces

de 4 505,2 milliards ont été enregistrées. En comparaison, la période précédente avait totalisé 1 961 transactions, portant sur un volume nominal de 4 696,5 milliards et une contrepartie en espèces de 4 378,0 milliards.

Par ailleurs, l'activité boursière a présenté des évolutions contrastées marquées par la baisse des opérations, en volume et en valeur, notamment les transferts franco, la hausse des nantissements, et le repli de la capitalisation boursière globale des titres cotés. En effet, entre décembre 2024 et décembre 2025, la capitalisation des titres cotés a baissé de 6,5 %, pour atteindre 1 622,62 milliards, contre 1 734,73 milliards observés un an auparavant. Cette baisse s'explique principalement par la sortie de cote des titres arrivés à échéance, malgré l'appréciation observée sur certaines valeurs.

T12 : Taux directeurs de la BEAC et de la BCE

	2025											2026	
	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25	jan-26	févr-26
Taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO)	5,00	4,50	4,50	4,50	4,50	4,50	4,50	4,50	4,50	4,50	4,75	4,75	4,75
Taux interbancaire moyen pondéré (TIMP)	6,64	6,80	6,57	6,50	6,21	6,46	6,42	6,44	6,36	6,53	6,53	6,58	6,58
Taux de la facilité de prêt marginal	6,75	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,25	6,25	6,25
Taux de la facilité de dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taux de rémunération des réserves obligatoires	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Taux créditeur minimum (TCM)	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45
Taux d'intérêt de la zone Euro													
Taux des opérations principales de refinancement	2,90	2,65	2,40	2,40	2,15	2,15	2,15	2,15	2,15	2,15	2,15	2,15	2,15
Facilité de dépôts	2,75	2,50	2,25	2,25	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00

Sources : BEAC et BCE

5.3 Réserves des banques

Entre mai et août 2025, les réserves brutes du système bancaire de la CEMAC ont régressé de 2,75 % (49,6 milliards) pour se situer à 1 753,6 milliards en janvier 2026. Le niveau de ces réserves s'élevait à 1 803,2 milliards trois mois plus tôt (octobre 2025). La diminution de la liquidité injectée à travers les facteurs autonomes de la liquidité bancaire (FALB), dont le solde est revenu de 956 milliards en octobre 2025 à 872 milliards trois mois plus tard (-84 milliards), a contribué à la baisse des réserves brutes du système bancaire. L'évolution du solde des FALB a été soutenue par les variations de tous les facteurs, excepté les avoirs extérieurs nets dont les effets expansifs induits par

leur hausse n'ont pas pu contrecarrer les effets restrictifs résultants des variations des autres facteurs (créances nettes sur les gouvernements, autres postes nets et circulation fiduciaire).

Concernant les réserves obligatoires, le montant moyen mensuel à constituer par les assujettis a augmenté de 16,1 milliards depuis octobre 2025, pour s'établir à 1 229,9 milliards en janvier 2026. Pour ce même mois, l'encours moyen des réserves libres du système bancaire (523,7 milliards) a représenté 42,58 % des réserves requises contre 81,73 % un an auparavant. Le nombre d'établissements de crédit en déficit de constitution des réserves obligatoires s'est maintenu à six entre octobre 2025 et janvier 2026.

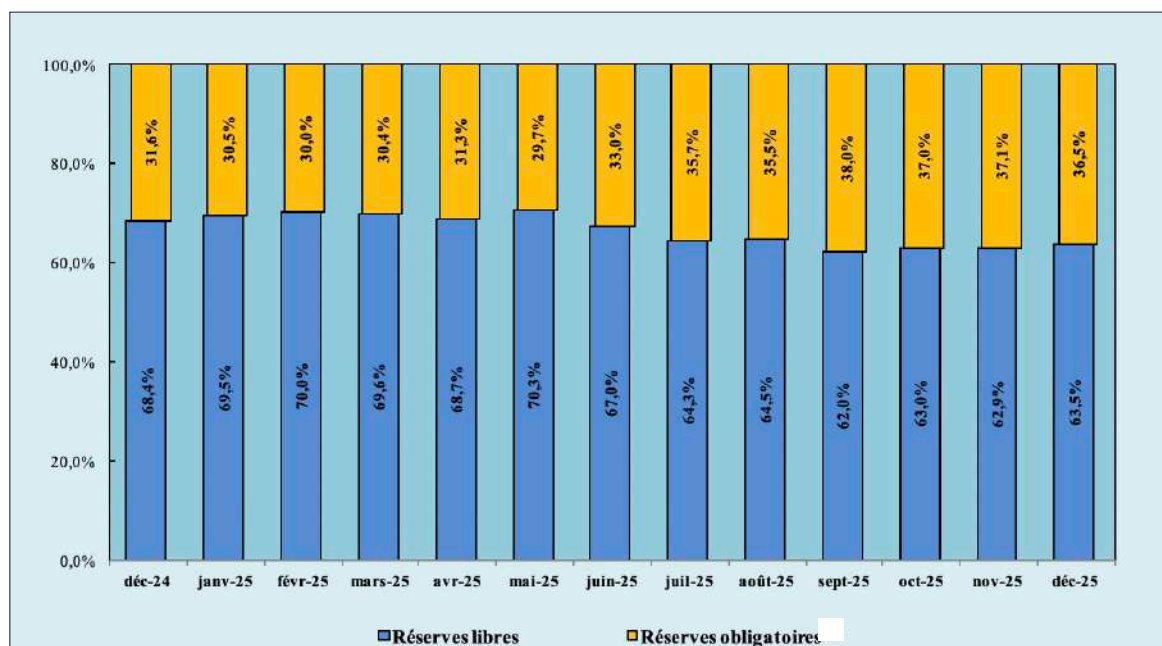


T13 : Evolution des principaux indicateurs de la liquidité (en millions de FCFA)

	2024							2025					
	déc-24	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25
Réserves totales*	3 569 985	3 742 309	3 787 130	3 741 633	3 633 850	3 829 330	3 624 811	3 433 688	3 456 237	3 223 986	3 316 186	3 204 304	3 281 411
Réserves libres	2 440 723	2 600 288	2 651 374	2 605 876	2 498 094	2 693 573	2 430 307	2 207 652	2 230 201	1 997 950	2 090 150	2 015 431	2 085 093
Réserves obligatoires**	1 129 262	1 142 021	1 135 757	1 135 757	1 135 757	1 135 757	1 194 504	1 226 036	1 226 036	1 226 036	1 226 036	1 188 873	1 196 319
Réserves / Dépôts	22,4%	23,3%	23,5%	22,8%	22,3%	22,7%	21,6%	20,3%	20,5%	19,1%	19,9%	19,1%	19,1%
Dépôts/ Crédits à l'économie	133,2%	133,9%	135,9%	137,9%	142,1%	140,7%	138,7%	136,3%	138,4%	136,8%	132,0%	132,0%	132,5%
Réserves/ Total bilan	13,6%	13,8%	14,3%	14,1%	13,8%	14,1%	13,3%	12,5%	12,6%	11,7%	11,8%	11,1%	11,6%
Réserves libres / Réserves Obligatoires	216,1%	227,7%	233,4%	229,4%	219,9%	237,2%	203,5%	180,1%	181,9%	163,0%	170,5%	169,5%	174,3%
Réserves libres / Crédits à l'économie	20,4%	21,7%	22,4%	21,9%	21,7%	22,4%	20,1%	17,8%	18,3%	16,2%	16,5%	15,9%	16,1%

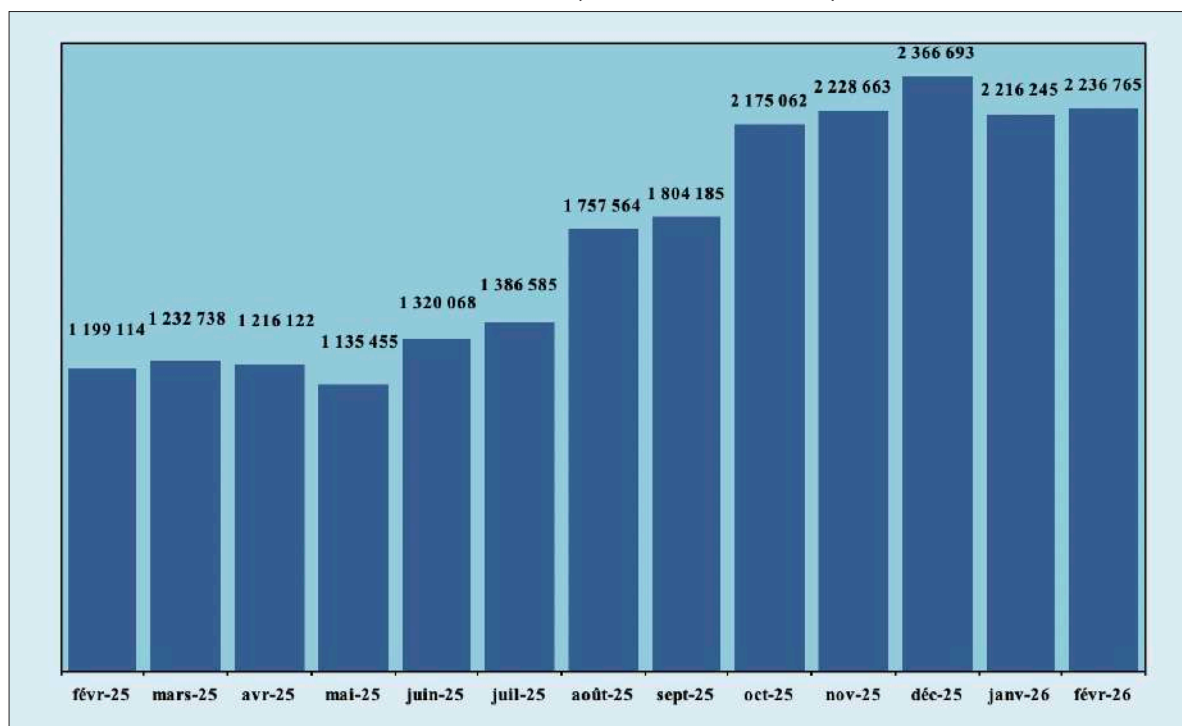
Source : BEAC

G15 : Evolution de la structure des réserves des banques de la CEMAC



Source : BEAC

G16 : Evolution du volume des interventions de la BEAC sur le marché monétaire de la CEMAC (en millions de FCFA)



Source : BEAC

5.3 Situation des Réserves de change

À fin février 2026, les réserves de change de la BEAC se sont établies à 6 769,0 milliards, en baisse de 10,1 % en glissement annuel, sous l'effet principalement du recul des avoirs au Compte d'Opérations (- 11,3 %), principale composante des réserves de change, en lien avec des rapatriements, de rétrocessions ou de transferts sortants. Par composante, cette baisse reflète celle des avoirs extérieurs à

vue (- 11,0 %) et des autres avoirs en devises convertibles (-20,8 %), notamment les dépôts de trésorerie et le portefeuille obligataire, que la forte progression des avoirs en or, due à la flambée des cours du métal jaune (+ 62,1 %), n'a pas permis de compenser. Dans ce contexte, le taux de centralisation s'est établi à 69,1 %, contre 70,7 % un an plus tôt, tout en demeurant supérieur au seuil conventionnel de 50 %.

Annexe n°1 : Cours des principaux produits de base exportés par la CEMAC

Produit	Unité	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25
Pétrole														
Crude oil, average	\$/baril								78,2	73,8	70,7	65,9	62,7	69,1
Gaz naturel et methanol		72,3	78,2	73,8	70,7	65,9	62,7	69,1	69,2	66,7	66,5	63,0	62,3	60,9
Europe	(\$/mmbtu)								14,7	15,3	13,2	11,6	11,7	12,4
Etats-Unis	(\$/mmbtu)	13,9	14,7	15,3	13,2	11,6	11,7	12,4	11,6	11,1	11,1	10,9	10,4	9,5
Japon	(\$/mmbtu)	3,0	4,1	4,2	4,1	3,4	3,1	3,0	3,2	2,9	3,0	3,2	3,8	4,3
Bois		12,6	13,2	12,8	12,7	12,7	12,3	12,3	11,9	11,8	11,7	11,1	11,2	11,1
Bois bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris	\$/m3								246,3	258,0	262,0	268,6	267,9	270,8
Bois sciés (ycp Feuilles de placage & feuilles pour contre-plaqué)	\$/m3	249,4	246,3	258,0	262,0	268,6	267,9	272,2	272,4	271,4	272,7	269,2	267,3	268,5
Fer	(\$/dmtu)	605,9	591,8	600,6	618,6	630,2	640,4	649,4	647,3	644,1	647,1	639,8	628,9	641,5
Aluminium	(\$/mt)	102,2	99,6	105,1	100,1	97,2	97,0	92,3	97,3	99,7	103,3	103,5	102,5	104,6
Diamant	(\$/carat)	2 541,0	2 573,4	2 657,6	2 658,3	2 371,6	2 448,8	2 526,0	2 606,4	2 597,3	2 653,3	2 793,1	2 819,1	2 875,5
Or	(\$/troy oz)	204,8	210,8	211,8	212,8	213,8	214,8	215,8	216,8	217,8	218,8	219,8	220,8	221,8
Manganèse	\$/kg	2 648,0	2 709,7	2 894,7	2 983,3	3 217,6	3 309,5	3 352,7	3 340,2	3 368,0	3 667,7	4 058,3	4 087,2	4 309,2
Cacao	\$/kg	2,2	2,2	2,3	2,3	2,3	2,3	2,2	2,3	2,3	2,4	2,3	2,3	2,4
Riz	(\$/mt)	10,3	10,7	9,9	8,1	8,1	9,0	8,4	7,4	7,6	7,0	6,0	5,6	5,8
Caoutchouc	(\$/kg)	506,2	462,1	420,4	404,4	397,7	407,9	399,4	380,2	368,7	366,9	352,1	357,1	394,8
Coton	(\$/kg)	2,4	2,4	2,4	2,4	2,1	2,2	2,2	2,2	2,1	2,1	2,0	2,0	2,1
Huile de palme	(\$/mt)	1,8	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,6
Banane	(\$/kg)	1 189,7	1 070,3	1 067,3	1 069,0	994,4	907,6	935,4	976,4	1 026,1	1 038,4	1 038,1	983,4	980,5
Sucre	(\$/kg)	1,0	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1	1,2	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1
Tabac	(\$/mt)	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3
Café	(\$/kg)	5 150,9	6 519,4	5 312,6	5 335,2	6 870,9	5 525,3	6 986,5	6 321,9	5 860,4	5 907,1	6 047,1	6 047,1	6 047,1
Gomme arabique	\$/tonne	6,4	6,6	7,4	7,3	7,0	7,0	6,2	5,4	6,2	6,7	6,8	6,9	6,3
Viande de bœuf	(\$/kg)	2 720,2	2 689,3	2 706,2	2 810,3	2 917,8	2 936,2	2 999,9	3 001,7	3 045,4	3 035,2	3 036,7	3 020,2	3 060,9
Indice composite (cours exprimés en dollars) - Base 100 : janvier 2012														
Indice global		91,7	90,4	86,9	82,2	83,7	84,9	90,3	96,7	92,5	86,2	81,8	80,8	84,5
Indice hors produits énergétiques		223,4	204,3	199,9	195,4	195,0	214,0	252,8	259,8	247,9	221,1	223,3	236,5	227,2
Indices des produits énergétiques		77,3	78,3	74,8	70,0	71,7	70,6	71,6	78,1	74,8	71,2	65,6	62,6	68,2
Indices des métaux et minéraux		78,1	73,3	66,0	66,0	62,8	62,9	61,8	63,0	65,6	65,0	66,1	64,3	63,4
Indices des produits forestiers		78,5	79,3	80,0	81,6	80,2	78,2	77,6	75,9	77,4	79,5	81,1	82,2	83,4
Indice des produits agricoles		266,1	238,3	234,5	226,7	228,3	258,7	319,3	330,4	310,2	267,8	269,9	290,5	275,9

Source : Banque Mondiale

Annexe n° 2 : Taux directeurs des principales Banques Centrales (en pourcentage)

	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	jan-25	févr-25	mars-25	avril-25	mai-25	juin-25	juil-25
Fédéral Reserve (Fed)													
Taux des Fonds Fédéraux	4,25-4,50	4,25-4,50	4,25-4,50	4,25-4,50	4,25-4,50	4,25-4,50	4,00-4,25	3,75-4,00	3,75-4,00	3,50-3,75	3,50-3,75	3,50-3,75	3,50-3,75
Bank of Japon (BoJ)													
Taux au jour le jour	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,75	0,75	0,75	0,75
Bank of England (BoE)													
Taux de prise en pension	4,50	4,50	4,25	4,25	4,50	4,25	4,00	4,00	4,00	3,75	3,75	3,75	3,75
Banque du Canada													
Taux de refinancement	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75	2,75	2,50	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25
Banque Centrale Européenne (BCE)													
Taux des principales opérations de refinancement	2,65	2,40	2,40	2,15	2,15	2,15	2,15	2,15	2,15	2,15	2,15	2,15	2,15
BCEAO													
Taux des pensions	5,50	5,50	5,50	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,00
Taux d'injection de liquidités	3,50	3,50	3,50	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,00
Banque Centrale du Congo (BCC)													
Taux directeur	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00
Central Bank Of Nigeria (CBN)													
Taux directeur	18,75	18,75	18,75	18,75	18,75	18,75	18,75	18,75	18,75	18,75	18,75	18,75	18,75
South Africa Reserve Bank (SARB)													
Taux directeur	mars-25	avril-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25	8,250	8,250	8,250	8,250	8,250	8,250	8,250

Sources : Fed, BoE, BoJ, Banque du Canada, BCE, BCEAO, BCC, BCN et SARB

COMITÉ DE VALIDATION

Pour ce 28^{ème} numéro du Bulletin Economique et Statistiques (BES), le Comité de validation s'est réuni mardi 31 mars 2026 à 10h00 par visioconférence et en présentiel (dans la salle de réunion n°2 au 16^{ème} étage) pour les membres présents aux Services Centraux, à Yaoundé. Ont pris part à cette réunion, les membres ci-après :

PRÉSIDENT :

- **MOUNKALA Evrard Ulrich** : Directeur des Etudes, de la Recherche, des Statistiques et des Relations Internationales ;

MEMBRES :

- **BELABOUT-OTAM Arlette** : Adjointe au Directeur des Etudes, de la Recherche, des Statistiques et des Relations Internationales, en charge du pôle « Etudes et Conjoncture » ;
- **MVONDO Emile Thierry** : Adjoint au Directeur des Etudes, de la Recherche, des Statistiques et des Relations Internationales, en charge du pôle « Recherche » ;
- **BEM Justin** : Adjoint à la COBAC ;
- **NAFE DABA** : Adjoint au Directeur à la Direction de la Règlements des Changes ;
- **MBOHOU Louisa** : Chef du Service de l'Environnement International, en charge du Secrétariat du Comité de Politique Monétaire (DERSRI) ;
- **NGOUPÉYOU Armand Brice** : Chef de service à la DOF ;
- **MHALIOH Espoir Vivien** : Chef de service à la DOF ;
- **AYIWOUÉ MBOUEMBOU Edouard** : Chef de service à la Direction Nationale de Yaoundé ;
- **AYONGWA ANYE Priscilla** : Service de l'Environnement International, en charge du Secrétariat du Comité de Politique Monétaire (DERSRI)



736 Avenue Monseigneur Vogt
B.P. 1917, Yaoundé - Cameroun
Téléphone : (237) 22 23 40 30/60
Fax : (237) 22 23 33 29/50
E-mail : beac@beac.int - Site web : www.beac.int